35me Année — Nº 12.368 (4 Pages) 5 Centimes — EDITION DU MATIN — 5 Centimes (4 Pages) Samedi 19 Juin 1915

Administrateur-Délégué-Gérant
O. RANDOLET
Administration, Impressions et Annonces, TÉL. 10.47
35, Rue Fontenelle, 35
Adresse Télégraphique : RANDOLET Havre

ANNONCES
AU HAVRE..... BUREAU DU JOURNAL, 112, boulᵈ de Strasbourg.
A PARIS........ L'AGENCE HAVAS, 8, place de la Bourse, est seule chargée de recevoir les Annonces pour le Journal.
Le PETIT HAVRE est désigné pour les Annonces Judiciaires et légales

# Le Petit Havre

ORGANE RÉPUBLICAIN DÉMOCRATIQUE

*Le plus fort Tirage des Journaux de la Région*

RÉDACTEUR EN CHEF
J.-J. CASPAR-JORDAN
Téléphone : 14.80
Secrétaire Général : TH. VALLÉE
Rédaction, 35, rue Fontenelle - Tél. 7.60

| ABONNEMENTS | TROIS MOIS | SIX MOIS | UN AN |
|---|---|---|---|
| Le Havre, la Seine-Inférieure, l'Eure, l'Oise et la Somme | 4 50 | 9 Fr. | 18 Fr. |
| Autres Départements | 6 Fr. | 11 50 | 22 » |
| Union Postale | 10 » | 20 Fr. | 40 » |

*On s'abonne également, SANS FRAIS, dans tous les Bureaux de Poste de France*

Chez les Neutres

# EN GRÈCE

M. Venizelos a pris sa revanche, aux élections de dimanche dernier. Ces élections lui donnent une majorité incontestée. Sur 316 sièges, 193 au moins sont acquis à son parti ; une centaine sont obtenus par les candidats du gouvernement ; 23 sont partagés entre les amis de MM. Théotokis et Rhallis, mais il est certain que la plupart de ces derniers voteront avec M. Venizelos.

Si l'on considère qu'autrefois les élections, en Grèce, étaient le plus souvent des luttes de coteries et que le gouvernement, maître du scrutin, obtenait la majorité qu'il désirait ; si l'on ajoute que les circonscriptions dans lesquelles les candidats de M. Gounaris l'ont emporté sont presque toutes situées dans les pays nouvellement annexés, — c'est-à-dire en Macédoine où les éléments grecs se trouvent mêlés à des populations musulmanes, à peine libérées de l'oppression ottomane, — on estimera que le résultat des élections de dimanche est un succès particulièrement brillant pour M. Venizelos, qui apparaît comme le représentant des aspirations de la Grèce.

L'ancien président du Conseil avait voulu rester personnellement hors de la lutte.

Dans un pays où les partis portent simplement le nom de leur chef, on aurait pu craindre, ainsi que l'a fait observer très justement M. Clémenceau, que l'abstention de M. Venizelos ne causât un dommage irréparable à la politique qu'il a si glorieusement représentée. « Mais le peuple grec se devait à lui-même de rester fidèle à l'homme d'Etat supérieur dont le patriotisme inflexible, la haute clairvoyance et la tranquille fermeté diplomatique ont assuré tant de succès à la grande cause hellénique. »

Et puisque le roi Constantin, obéissant à des influences de famille, s'était personnellement engagé contre M. Venizelos, puisque la propagande germanique s'était exercée de toutes les façons avec une ardeur sans scrupules, on peut ajouter que les élections de dimanche ont été une défaite significative pour la politique de Berlin et de Vienne.

M. Venizelos, qui est homme de décision, ne manquera pas de profiter de sa victoire, et il faudra bien que le cabinet Gounaris s'incline devant la volonté populaire.

Peut-être la maladie du roi viendra-t-elle retarder quelque peu la démission de M. Gounaris. Et sans doute les intrigues allemandes vont-elles s'exercer avec une activité nouvelle. Mais, s'il est vrai que M. Zographos, qui n'a pas sollicité de mandat, est résolu à quitter le ministère des affaires étrangères, — comme, d'autre part, M. Protopapadakis, ministre des finances, n'a pas été réélu, il semble bien difficile que le cabinet actuel puisse se maintenir jusqu'à la réunion de la nouvelle Chambre qui doit avoir lieu le 20 juillet prochain.

Le pays a clairement exprimé sa volonté. Dans un état constitutionnel, le roi règne et ne gouverne pas. Comment la famille royale pourrait-elle prétendre s'opposer au sentiment populaire sans courir les risques les plus sérieux ?

Et puis, il ne faut pas oublier que l'entrée en action de l'Italie, — qui a, sur certains points de la côte asiatique, des aspirations rivales des aspirations grecques, — il ne faut pas oublier que cette entrée en action est de nature à faire réfléchir les adversaires de M. Venizelos. Sans compromettre son avenir, la Grèce peut-elle continuer de demeurer indifférente au conflit européen ?

Aussi n'est-il pas impossible que, vu les circonstances actuelles, les deux partis adverses en arrivent à se réconcilier. Les déclarations faites à des journalistes italiens par le prince Georges, frère du roi, lors de son passage à Bari, sont symptomatiques. « La Grèce, a-t-il dit, aurait déjà pris une attitude résolue sans la maladie du roi. »

La Grèce ne peut, en effet, méconnaître plus longtemps ses véritables intérêts. Elle doit considérer que son abstention n'a point, jusqu'ici, amélioré sa situation en Orient. Persister dans cette attitude serait pour elle un abandon volontaire et définitif du rôle brillant et profitable qui lui était dévolu.

TH. VALLÉE.

## Grave Incendie en Allemagne

On apprend que l'entrepôt de la *Vacuum Oil Company*, à Hambourg, a été incendié.

Les dégâts sont très importants. L'huile enflammée coulait à flots jusque dans le canal. Les maisons voisines de l'entrepôt ont été atteintes par le feu ; l'une d'elles a été complètement détruite ; un hangar a été également détruit de l'autre côté du canal.

## Un instituteur francophile à Saarbruck

On mande d'Amsterdam au *Standard* :

« Un instituteur de Saarbruck, nommé Peter Haas, a été condamné à sept mois de prison pour s'être livré, dans sa classe, à des manifestations antiallemandes et francophiles. La modération relative de la sentence doit être attribuée au conflit des témoignages produits devant le tribunal. »

# LE PARLEMENT

## Impressions de Séance

(DE NOTRE CORRESPONDANT PARTICULIER)

Paris, 18 juin.

Nous exagérerions si nous disions que la séance d'hier à la Chambre des députés a produit une bonne impression. Le discours de M. Raffin-Dugens a été un réquisitoire contre tout le monde, désavoué par les socialistes eux-mêmes et qui heureusement n'a été pris au sérieux par personne. Seul, M. le général Pédoya, président de la Commission de l'armée, a voulu se donner la peine inutile d'y répondre.

En tête de l'ordre du jour se trouve la discussion de la proposition de loi de M. Dumont, concernant l'incinération en temps de guerre.

M. Lefas en demande l'ajournement que M. Navarre, député des Gobelins et docteur en médecine, combat, disant que la question est malheureusement des plus opportunes.

La Chambre se range à l'opinion de M. Navarre et entend M. Lefas qui développe un contre-projet. Il veut que l'assainissement des champs de bataille soit confié au ministère de la guerre et qu'on lui en laisse la responsabilité.

Cette discussion, quoiqu'en pense M. Lefas, ne passionne ni la Chambre ni le public. Il n'y a pas cinquante députés en séance et les tribunes du public sont absolument vides. La proposition Dalbiez seule, comme on l'a vu ces jours-ci, remplit maintenant la salle... M. Lefas parle longuement, très longuement.

D'après M. Lefas, la proposition est loin de constituer une amélioration ; elle aggraverait la situation actuelle.

Telle n'est pas l'opinion de M. Dumont, auteur de la proposition et rapporteur, lequel dit qu'il s'agit de mettre les vivants à l'abri du danger que leur font courir les morts. L'incinération s'impose.

M. Millerand ne repousse pas la proposition, mais il fait toutes réserves sur la possibilité de l'application dans tous les cas.

Le contre-projet de M. Lefas est repoussé par 301 voix contre 209.

La proposition est votée avec une légère addition relative aux animaux morts et aux objets souillés qui seront également incinérés.

Malgré l'opposition de M. Amédée Peyroux, la Chambre, sur l'avis de la commission de l'armée, ajourne une proposition tendant à inviter le gouvernement à ne faire aucune nomination dans la Légion d'Honneur au titre militaire en dehors de la zone des armées.

La séance est renvoyée à jeudi. T. H.

## CHAMBRE DES DÉPUTÉS

*Séance du 18 Juin*

Présidence de M. Paul Deschanel

En tête de l'ordre du jour figure la discussion du projet de loi de M. Lucien Dumont, concernant l'incinération en temps de guerre.

Voici le texte que la Commission d'hygiène propose à la Chambre d'adopter :

Article premier. — Pendant la durée de la guerre, les mesures suivantes seront prises à l'égard des soldats ennemis et des soldats français décédés sur toute l'étendue du territoire :

1° Tous les corps des soldats morts sur les champs de bataille et non identifiés seront incinérés ;

2° Tous les corps des soldats français et alliés identifiés seront inhumés suivant les prescriptions réglementaires.

Art. 2. — Dans aucun cas, l'exhumation ne pourra être autorisée pendant la guerre.

Après la cessation des hostilités, aucune exhumation ne pourra avoir lieu avant la date fixée par décret, sur avis du Conseil supérieur d'hygiène.

La Chambre discute la proposition qu'elle adopte après le rejet du contre-projet de M. Lefas.

L'Assemblée ajourne une proposition qui invitait le gouvernement à ne faire aucune nomination dans la Légion d'honneur, au titre militaire, en dehors de la zône des armées.

La prochaine séance est fixée à jeudi.

## Les réserves allemandes

Le colonel Feyler, dans le *Journal de Genève*, calcule ce qui reste à l'infanterie allemande pour venir au secours des Autrichiens sur le front italien :

D'après nos renseignements, 69 bataillons seulement auraient passé d'Occident en Orient, savoir : 24 de la garde, 18 du 18e corps d'armée, 16 de la 56e division, 9 de la 16e division bavaroise. En somme, relativement peu de chose, si l'on observe qu'après ce prélèvement, représentant l'effectif de trois corps d'armée seulement, il reste 1,128 bataillons face aux alliés d'Occident. A ce point de vue, les offensives des alliés n'ont pas été sans effet. D'autre part, il est certain que ces 69 bataillons ne sont pas le seul renfort qu'ait reçu le front d'Orient.

L'état-major impérial a continué l'augmentation des cadres de nouvelle réserve qu'il avait inauguré à l'occasion des batailles des Flandres.

Aux sept corps d'armée constitués alors, il en a ajouté quatre, constitués pendant l'hiver, portant les numéros 38 à 41, et procurant un total de 72 bataillons. Ainsi, 14 bataillons de renforts sont entrés en ligne en Pologne et Galicie, portant à 701 le nombre des bataillons allemands d'orient. Avec les 680 bataillons autrichiens, les armées austro-allemandes de Pologne et Galicie représentent une force d'infanterie de 1,381 bataillons.

Pour en revenir à la seule Allemagne, le total de ses armées sur les deux fronts est de 1,829 bataillons, sauf erreur, composant 25 corps d'armée et demi actifs, 30 corps de première réserve et 11 corps de nouvelle réserve, plus les formations de landwehr et de landsturm égales à un effectif de sept ou huit corps d'armée. Ces chiffres éclaireraient d'une lumière assez crue les efforts de M. de Bülow pour éviter l'entrée en ligne de l'Italie et expliqueraient la difficulté pour l'Allemagne d'élargir ce secours à l'Autriche-Hongrie et d'entrer en guerre contres les Italiens.

CE JOURNAL NE PEUT ÊTRE CRIÉ

# LA GUERRE

319e JOURNEE

## COMMUNIQUÉS OFFICIELS

*Paris, 18 juin, 15 heures.*

Rien à ajouter au communiqué d'hier soir.

*Paris, 23 heures.*

**Dans le secteur au Nord d'Arras, la journée a été marquée par un violent duel d'artillerie ; le front ne s'est pas modifié, nous conservons tout le terrain gagné,**

**En Alsace, nous avons consolidé les positions conquises hier et avons continué à progresser.**

**Nos patrouilles ont atteint en fin de journée les lisières de Metzeral.**

**Nous avons gagné du terrain sur les deux rives de la Fecht et nous tenons sous le feu de notre artillerie et de notre infanterie les communications de l'ennemi entre Metzeral et Munster.**

**Nous avons fait de nouveaux prisonniers, pris des mitrailleuses et une très grande quantité de matériel, notamment des fusils et des cartouches.**

**Sur le reste du front, rien à signaler.**

### Communiqué officiel de la Marine

*Paris, 18 juin.*

Dans la mer Méditerranée, les forces navales anglo-française coopèrent maintenant avec la flotte italienne, dont l'entrée en jeu permet une police plus effective de l'Adriatique.

D'autre part, les navires alliés s'attachent très activement à rechercher la destruction des dépôts de pétrole pouvant servir de ravitaillement aux sous-marins ennemis.

## COMMUNIQUÉ BRITANNIQUE

*Londres, 18 juin.*

*Opérations dans l'Est Africain*

Après les opérations commencées au mois de février, dans la région de Kérunga, un détachement déblaya le pays sur une étendue de 330 milles ou Sud de Rimbannti.

Il obligea l'ennemi à traverser la frontière.

Une autre expédition, partie de Karenga sur Victoria et Nyanza, détruisit le vapeur *Sybil*, échoué.

## COMMUNIQUÉS RUSSES

*(Communiqué du grand état-major)*

*Petrograd, 17 juin.*

Dans la région de Chavli, ainsi qu'à l'Ouest du Niemen moyen, on ne signale aucun changement particulier.

Toutes les attaques allemandes prononcées le 15 juin ont été repoussées ; les combats continuent.

Sur le front de la Naref, aucun combat n'a eu lieu pendant cette journée.

Sur la Bzoura, en amont de Sochactzef, le 16 juin, nous avons repoussé de petites attaques allemandes.

En Galicie, la bataille continue.

Sur ce front, les engagements les plus chauds ont eu lieu le 15 juin entre le San et Loubatsofka, ainsi que dans la région de la bourgade de Krakovetz.

Sur le front du Dniester, pendant la nuit du 15 au 16 juin, dans le secteur compris entre les rivières Tysmenitza et Strij, l'ennemi a été rejeté en désordre.

Sur le Dniester, en amont de Jouravno, nous avons capturé, au cours des combats qui ont eu lieu les 14 et 15 juin, 202 officiers, 8.544 soldats, 6 canons, 21 mitrailleuses, des caissons et des trains, ainsi que d'autre butin.

Le 15 juin, l'ennemi a passé le Dniester, en amont et en aval de Nizniof.

Les éléments de l'armée ennemie ayant passé le fleuve en amont ont été anéantis. L'offensive des éléments qui ont traversé le fleuve en aval a été arrêtée. Le combat continue.

Dans la direction de Chotin (Bessarabie), entre le Pruth et le Dniester, nous avons pressé des éléments ennemis le 16 juin.

### Armée du Caucase

*(Communiqué de l'état major de l'armée du Caucase).*

*Petrograd, 18 juin.*

Dans la direction du littoral, canonnade et fusillade.

Dans la direction d'Olty, les tentatives des Turcs pour attaquer notre couverture ont été repoussées par notre feu.

Dans les autres directions, aucune modification.

## COMMUNIQUÉ ITALIEN

*(Communiqué officiel.)*

*Rome, 17 juin.*

De petites rencontres heureuses marquent un progrès graduel de notre offensive dans la région du Tyrol-Trentin.

A Zufnatorta, nous avons repoussé un détachement ennemi qui s'avançait venant de Roverto.

Dans la vallée de Costeana, nous avons occupé les positions de Sasso-di-Stria et de Albrego-di-Falzarego, où l'ennemi a laissé entre nos mains trente prisonniers.

Dans la Carnie, duel d'artillerie intensif ; nos artilleurs ont démonté quelques pièces autrichiennes et dispersé un groupe de travailleurs occupés à des œuvres de renforcement et une colonne d'hommes et de bétail en marche.

Quoiqu'un fort vent ait dérangé notre observation, nous avons pu constater les effets destructeurs de notre tir sur Malborghetto ; une courtine qui unissait divers ouvrages et de petits emplacements de batterie ont été sérieusement endommagés.

Des nouvelles ultérieures donnent un plus grand relief à une entreprise hardie accomplie à l'aube le 16 dans la zone du Monte-Nero au milieu de très graves difficultés de terrain contre les positions dominantes et sous un bombardement intense de l'ennemi ; nous avons recueilli jusqu'ici plus de 600 prisonniers dont trente officiers et nous nous sommes emparés en outre de nombreux fusils et de deux mitrailleuses.

Depuis hier, un bataillon hongrois provenant de Planina, Polje au nord-ouest du Monte-Nero, a prononcé une attaque violente contre notre position de Zakraiu et a été repoussé par une contre-attaque et anéanti.

Sur l'Isonzo, notre offensive a procédé de façon méthodique, ordonnée et sûre.

Des troupes qui ont débouché à Plava, ont conquis après une sanglante action, les hauteurs environnantes et consolidé leurs positions résistant à des contre-attaques réitérées et opiniâtres de l'ennemi.

Sur le reste du front en aval il y eut des actions éloignées d'artillerie ; la gare de Goritz a été démolie en partie et quelques wagons ont pris feu.

*Rome, 18 juin.*

*Communiqué de la Marine*

Les contre-torpilleurs autrichiens ont canonné le chemin de fer entre Fano et Pesaro. Ils ont bombardé les villes ouvertes de Pesaro et de Rimini ; trois civils ont été blessés, les dégâts sont légers.

# Dernière Heure

## Terrible Accident d'Aviation

Versailles, 18 juin.

Le lieutenant aviateur anglais Warneford qui, on se le rappelle, détruisit récemment un Zeppelin en Belgique, et l'aviateur civil, l'écrivain américain Henry Black Needham, ont fait aujourd'hui une chute mortelle sur l'aérodrome de Buc.

Il était quatre heures et demie. L'héroïque pilote et son compagnon se livraient à une randonnée aérienne. L'appareil se trouvait à 200 mètres environ de hauteur lorsque, pour une cause encore inconnue, il vint s'abattre sur le sol.

Le lieutenant et son compagnon avaient cessé de vivre quand on accourut pour leur porter secours.

Les deux corps furent ramenés dans l'hôpital de Versailles.

Ce tragique événement a provoqué une profonde consternation dans les milieux civils et militaires.

Le lieutenant Warneford était âgé de vingt-trois ans. M. Henry Black Needham avait environ trente-cinq ans.

## L'Espionnage en Amérique

Washington, 18 juin.

On enquête sur les accusations des journaux d'après lesquelles des agents allemands auraient violé les correspondances des ambassadeurs alliés.

Il résulte qu'aucune plainte n'a été déposée ; cependant les ambassades admettent la violation de leurs correspondances, notamment l'ambassade de Russie, qui signale six cas où son courrier a été ouvert en chemin de fer.

Les agents allemands cherchaient à s'emparer des secrets d'artillerie et de munitions intéressant les ambassadeurs alliés et le gouvernement des Etats-Unis.

# EN BELGIQUE

### Préparatifs allemands en Flandre

On mande de Rotterdam au *Daily Mail* que l'ennemi profite de la déclivité du terrain à l'Est d'Ypres pour y concentrer des forces avec une grande quantité de mitrailleuses ; dans quelques parties des lignes allemandes, il y a une mitrailleuse pour douze hommes.

L'ennemi rassemble de gros canons dans la région de Dixmude, mais le transport est difficile, à cause du terrain sillonné de crevasses résultant des inondations autour de Dixmude.

On a donné l'ordre de ne pas boire l'eau des ruisseaux, qui est contaminée.

Les tirailleurs allemands se dissimulent dans les champs de betteraves montées en graine.

Des mesures militaires sévères ont été prises contre les habitants de Gand, qui, imitant l'exemple de ceux de Malines, ont refusé de travailler aux ouvrages militaires.

# LES PUPILLES DE LA NATION

### Le Projet du Gouvernement

Le sort des orphelins de la guerre, auxquels toute la France s'intéresse, ne pouvait laisser indifférent le gouvernement. Après avoir encouragé de tout son pouvoir les œuvres qui se sont fondées afin d'assurer l'avenir des enfants dont le soutien naturel est tombé pour la défense de la patrie, le gouvernement a préparé un projet de loi relatif aux orphelins de la guerre, que le ministre de l'Instruction publique a déposé sur la tribune du Sénat.

Ce projet, préparé par une Commission interministérielle considère à la fois la situation matérielle et la situation familiale dans lesquelles la mort de leur père va laisser de nombreux enfants, et il envisage les moyens de pourvoir aux nécessités que ces deux situations comportent.

En voici l'analyse :

Au point de vue matériel, il ne détermine pas lui-même les allocations qui seront attribuées aux orphelins. Ce sera l'œuvre d'un projet spécial, résultat des travaux actuellement en cours sur la réforme de la loi des pensions militaires. Seront considérés comme « Pupilles de la Patrie » tous les enfants auxquels, en vertu de cette loi, une allocation sera accordée, sous une forme ultérieurement déterminée, c'est-à-dire, soit directement, soit indirectement par voie de majoration de la pension de leur mère veuve. Mais, indépendamment de ces allocations, le projet de loi prévoit pour les orphelins de la guerre des avantages complémentaires dans tous les établissements d'instruction dépendant des divers ministères, établissements où les enfants seront admis suivant leurs aptitudes et leur orientation professionnelle.

Au point de vue familial, deux situations différentes devaient être envisagées, selon que l'enfant conserve sa mère ou ses ascendants, ou qu'il demeure isolé, sans aucun parent proche. Dans l'examen des mesures que commandent ces deux situations différentes, le projet s'inspire essentiellement d'un principe commun à toutes deux et qui les domine : c'est celui du respect de la famille et du maintien nécessaire de l'enfant dans son milieu familial ou social.

Pour le cas, heureusement le plus fréquent, où l'enfant conserve sa mère ou des parents proches, le projet se borne à quelques mesures pratiques depuis longtemps réclamées en vue d'assurer le fonctionnement normal de l'institution actuelle de la tutelle. Soucieux de ne provoquer aucune intervention indiscrète dans les rapports de famille, il se borne à renforcer légèrement les obligations imposées aux subrogés-tuteurs et à procurer une surveillance plus efficace de l'autorité judiciaire sur l'observation de la loi. Etant donné le très grand nombre d'enfants de toutes conditions que les circonstances vont soumettre au régime de la tutelle, lequel ne fonctionne guère en France d'une manière efficace que pour les enfants de familles aisées, il importait, dans l'intérêt même des orphelins, que les garanties qui leur sont offertes par la législation fussent plus exactement assurées.

Quant aux orphelins — beaucoup plus rares — qui n'ont ni leur mère, ni des parents proches, le projet ne pouvait les laisser à la tutelle, si paternelle et si vigilante qu'elle soit, de l'Assistance publique, que notre législation présente leur rendrait seule applicable ; il institue par suite, en leur faveur, des organismes spéciaux (Office national, Offices départementaux), sous la tutelle desquels il les place et dans la composition desquels entreront largement les représentants des œuvres privées, Associations philanthropiques ou professionnelles, qui se proposent la protection des orphelins.

Ces offices sont les organismes administratifs prévus pour le fonctionnement du régime créé par le projet de loi. Ils ne supposent aucune création d'un nouveau personnel de fonctionnaires et sont uniquement composés de notables, de délégués des pouvoirs publics et de représentants des associations, s'occupant des orphelins de la guerre. C'est en effet par la collaboration de ces offices et des institutions privées, librement constituées et dûment agréées, philanthropiques ou professionnelles, que doit être assurée, avec le concours, et sous le contrôle de l'Etat, l'éducation des pupilles de la patrie.

Le projet assure ainsi la situation matérielle et la situation familiale des orphelins avec un minimum d'intervention administrative. De la sorte, sans l'ombre de mainmise, l'Etat, apportant ce que l'on attend, éliminant ce que l'on redoute, exerce uniquement un rôle d'aide et de garantie, tout en accomplissant l'obligation éminente qui lui incombe.

# Sur le Front Russe

### La grande Bataille de la Galicie Orientale

On télégraphie de Petrograd, de source officielle, le 18 juin :

Le développement de la bataille livrée sur le front de 60 kilomètres Tysmenitza-Svika, où opère une des six armées qui nous attaquent en Galicie, peut donner une idée de l'ampleur des actions qui se déroulent actuellement.

La direction de Strij suivie par l'ennemi signifie qu'il essaye de tourner le front que nous opposons à l'armée Mackensen. Le succès éventuel de l'ennemi dans la région de Strij donnait une importance décisive à l'offensive du général von Mackensen, qui sera réduite, dans le cas contraire, à des attaques frontales sans profit stratégique. Cependant, dans le secteur du Dniester, il n'y a pas de lutte capitale engagée, même si l'on tient compte des forces qui y sont déployées.

Le 15 mai, l'armée ennemie, suivant de près nos troupes qui se retiraient des Carpathes, se heurta à notre résistance dans la région de l'Est de Drohobycz, près de Strij et de Bolechof.

Vers le 19 mai, l'adversaire jeta dans les combats toutes ses forces ; mais, au bout de deux jours, il fut obligé d'interrompre son offensive, ayant perdu des dizaines de milliers d'hommes. Son seul succès pendant huit jours de combat avait été contre notre aile droite, près de Slonsko, où il l'avait menacée d'enveloppement.

Cette semaine-là, nous restâmes passifs, nous bornant à exterminer l'ennemi qui s'approchait de nos tranchées. Puis, durant quatre jours, l'ennemi concentra de l'artillerie lourde, ainsi que des renforts et entama, à partir du 25 mai, une attaque violente.

Le point critique de cette action fut atteint durant la cinquième journée des combats. Le puissant corps du général von Botmer, constitué par trois divisions allemandes, réussit, au prix d'incroyables sacrifices, à enlever Strij. Alors, constatant l'épuisement des Autrichiens qui nous attaquaient à l'aile droite de l'armée ennemie, nous primes l'offensive, les rejetant en arrière.

Entre le 30 mai et le 1er juin, nous nous trouvâmes dans cette alternative ; ou essayer de tourner les Allemands qui avaient enfoncé notre front près de Strij, ou nous replier sur le Dniester.

La situation générale en Galicie nous fit choisir ce dernier parti.

Dans la nuit du 2 au 3 juin, l'ennemi attaqua, en manière de démonstration, nos têtes de pont dans la direction de Mikolaïof, perdant plusieurs milliers d'hommes, et porta son effort principal, avec le corps de Botmer, dans une direction plus à l'Est.

L'attaque contre Jidatchef fut repoussée ; mais dans la nuit du 6 juin, le général von Botmer franchit le Dniester, près de Jouravno, et vers le 8 juin occupa sur la rive gauche un secteur de 20 verstes de front sur 12 verstes de profondeur.

### Le Combat sur le Dniester

On télégraphie officiellement de Petrograd hier matin :

Le 8 et le 9 juin, le gros des forces allemandes a subi une défaite décisive et a été rejeté au delà du Dniester. Néanmoins, dès le 13 juin, le commandant de l'armée ennemie, appuyant un début d'offensive générale, lança une nouvelle attaque avec les restes de ses régiments, dirigeant les forces principales du gros de l'armée allemande le long de la rive droite du Strij contre les têtes de pont près de Jidatchef.

Vers le 15 juin, un nouvel échec ennemi s'est produit. Rien qu'à Bereznitza et Krulevska, nous avons tué à coups de baïonnette et enterré plus de mille Allemands, qui abusèrent du drapeau blanc.

Depuis le 29 mai jusqu'au 15 juin, nous avons capturé dans ce secteur environ 40,000 prisonniers, 860 officiers et pris plus d'une centaine de mitrailleuses ainsi que deux douzaines de canons. Les pertes totales de l'ennemi sur ce front de 60 verstes sont de 120,000 à 150,000 hommes.

D'épaisses colonnes de renforts descendaient quotidiennement les versants des Carpathes, venant renforcer l'ennemi. Beaucoup d'éléments de renforts, primitivement destinés à la Prusse orientale, ont trouvé leur fin dans la vallée du Strij. D'autres éléments de même nature entraient au combat isolement avant d'avoir eu le temps d'atteindre les troupes qu'il leur était indiqué de renforcer. En outre, des renforts considérables ont été transportés dans le secteur de Sambor. Actuellement, les troupes ennemies dans la région de Mikolaïof montrent de sérieux symptômes de démoralisation.

Il est curieux de constater l'influence des événements du Dniester sur les relations officielles de l'ennemi. Chaque pas en avant fait par les Allemands était signalé par leurs communiqués officiels comme une victoire amenant la fuite désordonnée des Russes. Le lendemain, le même communiqué disait que l'armée résistait avec succès à la poussée des Russes. Or, la troisième journée, les Allemands annonçaient que les Russes disposaient de grosses forces dans cette région.

Une telle évolution s'est accomplie à trois reprises dans les communiqués ennemis durant un mois de combat sur le Dniester.

### Les Allemands essaient de s'emparer de Riga

L'*Invalide Russe*, organe du ministre de la guerre, écrit que les Allemands, ayant amené d'importants renforts détachés du front occidental, essaient de s'emparer de Riga et espèrent, par la prise de cette ville, ébranler, dans la région de la Baltique, la Finlande et la Suède et jeter l'émoi dans le peuple russe, mais l'inutilité de leurs efforts jusqu'ici prouve que Riga est bien défendue.

# Sur le Front Italien

### Les Italiens au Monte-Nero

Les troupes italiennes occupent maintenant entièrement le Monte-Nero. L'artillerie a été mise en position à une altitude variant entre 1,200 et 1,500 mètres.

Les forces italiennes se sont maintenant solidement établies à Plezzo, au Nord-Ouest du Monte Nero.

Gorizia regorge de blessés autrichiens.

D'autre part, d'après des informations venant de Laybach, les officiers autrichiens auraient avoué que Malborghetto a énormément souffert du bombardement méthodique effectué par les Italiens.

### Mouvements de troupes allemandes

D'après une information d'Innsbruck à la *Tribuna*, de nombreux trains militaires, chargés de troupes allemandes, passent chaque jour en gare de cette ville venant du front occidental et se dirigeant vers le front oriental, selon toute vraisemblance pour y remplacer les troupes autrichiennes envoyées contre l'Italie.

### L'offensive Générale Italienne

Le critique militaire colonel Barone écrit dans le *Giornale d'Italia* :

« Le premier objectif de la guerre était la conquête des points stratégiques du Trentin et de la Carniole. Ce but ayant été atteint l'offensive générale sur l'Isonzo peut commencer.

« L'artillerie italienne donne de brillants résultats »

### Le Bombardement de Malborghetto

Du *Secolo* :

« On considère comme imminente la chute de la formidable forteresse de Malborghetto d'extrême importance stratégique, que notre artillerie continue à bombarder efficacement. »

### Les Italiens prennent un Train blindé

On mande au *Secolo* :

« Au cours de la bataille dans la région de Plava, les Autrichiens ont perdu un train blindé contenant de nombreux canons et mitrailleuses ; plusieurs wagons de munitions qu'il emmenait ont été aussi capturés.

» Ce train se trouvait dans le premier des tunnels de la ligne ferrée transalpine. Les

Italiens réussirent à couper la ligne aux deux extrémités du tunnel et le train autrichien a été pris comme dans une souricière. »

### Une Villa du Kaiser saisie

La magnifique villa Falconieri, propriété privée du kaiser, a été saisie par les carabinieri.

# AUX DARDANELLES

## Violents combats d'artillerie

Un officier supérieur venant des Dardanelles et arrivé à Athènes a déclaré :

« Les opérations consistent depuis quelques jours surtout en des actions de l'artillerie de terre, dont la supériorité sur l'artillerie turque est éclatante.

» Nous arrosons de projectiles les Turcs, dont les pertes continuent à être élevées, bien que la plupart de leurs tranchées soient blindées.

» Nos sous-marins sont maîtres de la mer de Marmara, et les Turcs évitent maintenant les envois de troupes par mer ; ils en sont réduits à les faire passer par la voie de Rodosto, et cela demande quinze journées de marche, qui exténuent les hommes.

» Le ravitaillement turc s'effectue par la même voie, à l'aide de chariots traînés par des bœufs. »

### Les Allemands à Constantinople

Une personne qui a quitté Constantinople il y a une dizaine de jours a donné au correspondant du *Daily Telegraph* à Athènes les informations suivantes sur la situation à Constantinople :

« Le nombre énorme des blessés — les Turcs eux-mêmes le mettent à 80,000 — provoque du désespoir à Stamboul. Bien qu'on y ait toujours confiance dans le succès de la résistance, on se rend néanmoins compte que si les pertes continuent à être aussi élevées la défense finira par être brisée. De nombreuses personnes influentes n'ont guère de doute à ce sujet, mais elles ne peuvent rien faire pour se libérer de la poigne d'acier sous laquelle l'Empire ottoman gémit. Même s'ils le voulaient, Enver Pacha, Talaat bey et leur clique ne pourraient reprendre leur liberté d'action ; la conduite de la guerre et la conduite des administrations de l'Etat est aux mains des Allemands.

Le sultan est un simple homme de paille. Il se contente de vivre et est incapable de songer au sort de l'Etat.

Le manque de charbon est un fait, et l'on commence maintenant à manquer d'eau à cause de l'absence de combustible pour les pompes. Il y a en outre une grande pénurie de pétrole. Mais les autres articles de première nécessité sont en quantités normales et l'argent est abondant.

On est inquiet en ce qui concerne les approvisionnements en munitions. Il y a quelques semaines encore, on disposait de quantités suffisantes. Les usines montées par les Allemands *et où l'on emploie de la main-d'œuvre allemande* travaillent nuit et jour. On a même réussi à y fabriquer des obus de 305, mais de qualité inférieure. *Il y aurait 12.000 officiers et sous-officiers allemands en ce moment avec les troupes turques.* (Par où sont-ils venus ?)

### Un immense Incendie à Constantinople

Le *Lokal Anzeiger* publie un télégramme de Constantinople, daté du 16 juin, d'après lequel un incendie formidable a éclaté à Hassana Bostani, quartier de Péra.

Cinq cents maisons et magasins ont été détruits.

### Mouvement contre les Officiers allemands

Des contingents turcs quittent Andrinople. Le matériel téléphonique entre les forts et la ville est déménagé d'urgence.

Un mouvement se manifeste contre les officiers allemands rendus responsables des malheurs de la Turquie et qui auraient fait exécuter des officiers turcs accusés de lâcheté.

Tous les jours, environ dix officiers allemands arrivent à Andrinople.

Récemment, dix trains de troupes sont partis de Ouzounkioprou et Trebise pour Lule-Bourgas.

# EN PERSE

## Les Turcs outragent un sanctuaire persan

On mande de Nedjef qu'une sanglante collision s'est produite entre la population et les troupes qui ont souillé le tombeau d'un Iman très vénéré des Persans chiites.

L'exaspération contre les Turcs croit rapidement à Nedjef et à Kerbéla.

(Nedjef et Kerbéla, villes de l'*Irak* turc, sont les lieux saints des musulmans chiites et par conséquent de la très grande majorité des Persans. Ces villes devraient d'ailleurs, en toute justice, être rattachées à la Perse. On a déjà annoncé que les Turcs et les Allemands y avaient pillé une foule d'offrandes précieuses.)

### Menées allemandes en Perse

La situation a de nouveau considérablement empiré. La même nuit sont arrivés dix officiers allemands et 50 bakhtiaris transportant des armes. Une centaine de gendarmes sont attendus à Ispahan depuis longtemps, mais par suite du manque d'argent, ils n'ont pas encore quitté Chiraz. La garde du consulat d'Allemagne a été renforcée au moyen de révolutionnaires.

L'agitation est grande et la fabrication des bombes est très active, par suite de l'absence de toute résistance de la part du gouvernement persan.

# SUR MER

## Croiseur échoué

Le croiseur *Eros*, qui surveillait les îles Baléares, s'est échoué dans la baie de Pollensa, île Majorque, entre le quai et des rochers.

On espère pouvoir le renflouer.

(Il s'agit fort probablement du yacht *Eros*, appartenant à M. Henri de Rotschild, qui a été mobilisé et transformé en croiseur auxiliaire).

### Navires torpillés

Le grand steamer danois *Kokos*, qui se rendait de Marstal à Leith avec une cargaison de bois, a été coulé dans la mer du Nord par un sous-marin allemand.

L'équipage a été sauvé.

Le *Handelsblad* annonce que le bateau pêcheur hollandais *Breskens-19* a heurté une mine, près de Knocke.

L'équipage, composé de quatre hommes, a péri.

Un sous-marin allemand a arrêté jeudi dernier, à 40 milles au large de l'île May, le voilier danois *Mary*, de Christiansund. L'équipage du voilier reçut l'ordre de prendre place dans les canots et les Allemands vinrent à bord dans le but d'incendier le bâtiment. A ce moment deux navires de guerre anglais en reconnaissance furent signalés et le sous-marin rappela ses hommes puis disparut sous les flots.

Le *Mary* a été amené en remorque à Leith par un des navires de guerre.

On télégraphie de Milfordhaven que, jeudi matin, le vapeur *Tunwell* est arrivé. Le capitaine déclare que, se trouvant dans la mer d'Irlande, un sous-marin l'aborda par tribord et ordonna à l'équipage de quitter le navire dans la cale duquel furent placées des bombes.

Pendant que l'équipage prenait place dans les canots, le sous-marin lança une torpille contre le vapeur.

Le capitaine du *Tunwell* remarqua que son bâtiment, après le départ du sous-marin, était encore à flots ; il retourna à bord avec son équipage et parvint à conduire le vapeur à Milfordhaven.

# LA GUERRE AÉRIENNE

## Brindejonc des Moulinais et Védrines ne sont pas en Italie

Le journal italien *Stampa* a publié récemment une information d'après laquelle les deux aviateurs français Brindejonc des Moulinais et Védrines auraient été mis à la disposition de l'armée italienne. Cette information est dénuée de fondement. Les deux aviateurs en question sont l'un et l'autre à leur poste sur le front français.

### Le bombardement aérien de Carlsruhe

Voici de nouveaux renseignements extraits des journaux bâlois, sur le bombardement de Carlsruhe par une escadrille d'aviateurs français :

Le nombre des victimes du raid des avions français sur Carlsruhe est de 27 morts. Plusieurs blessés ont succombé ; la plus grande partie des autres blessés (ils sont au nombre de 60) sont en voie de guérison.

D'après des constatations officielles, environ 70 bombes ont été lancées sur la ville et ont endommagé plus de 100 maisons.

Les deux premiers aviateurs arrivés au-dessus de la ville lâchèrent leurs bombes sur la place et dans la rue de l'Empereur. La première tomba entre le monument de l'empereur et l'imprimerie Langer, démolissant la voie du tramway, tuant deux personnes et en blessant une autre. Deux autres projectiles atteignirent la poste centrale : l'un défonça le toit de l'aile droite, l'autre atteignit la façade, démolit une statue de pierre et ricocha sur le trottoir, où elle fit explosion. Pendant ce temps, le reste de l'escadrille était arrivé sur la ville, et bientôt on entendit de tous côtés des explosions formidables.

Celle qui fit le plus de victimes se produisit vis-à-vis de l'hôtel Germania, à l'angle du palais des Margraves (bâtiment d'administration) : cinq personnes furent tuées et les bâtiments voisins fortement endommagés. Une autre victime succomba à l'angle de la Kreuzstrasse et de la Markgrafenstrasse. Presque toutes les vitres de l'école supérieure des jeunes filles volèrent en éclats. Deux soldats furent légèrement atteints par des éclats et un arbre fut fauché au Rondellplatz. Sur la place du Marché, une bombe éclata au milieu des échoppes ; une autre, à l'angle de la Hebelstrasse et de la Kirchstrasse, démolissant un toit.

Sur la place du Palais, une bombe endommagea le monument de Frédéric, une autre s'enfonça près du Hoftheater à un mètre dans le sol. Non loin de là, un autre projectile traversa les trois étages supérieurs d'une maison. D'autres bombes atteignirent la cour de la synagogue et emportèrent un balcon à la Kaiserstrasse.

Tous ces détails ne se rapportent qu'au centre et au nord de la ville. Les autres quartiers ne furent pas épargnés.

Une bombe a éclaté dans le jardin grand-ducal, à proximité des cuisines ; une autre a traversé le toit du palais du prince Max.

Pendant le bombardement régna une panique indescriptible. A l'explosion des bombes se mêlaient les détonations ininterrompues des canons de la défense. Les rues où s'étaient enfoncés des obus non éclatés furent barrées par le landsturm, jusqu'à ce qu'on les eût emportés.

Vers midi, la grande-duchesse traversa la ville en voiture découverte pour s'informer de l'état des victimes.

### Le Bombardement de Nancy

Une escadrille de Taubes a survolé Nancy, mardi soir, vers sept heures et demie, pendant quelques minutes, laissant tomber des bombes sur les quartiers du centre, à un moment où l'animation était très grande, principalement aux abords de la gare.

Les avions ennemis volaient par groupes de deux à une très grande hauteur. Une canonnade violente essaya de leur barrer la route, mais ne réussit pas à les arrêter. Cependant, les quatre derniers avions, atteints peut-être, firent demi-tour, tandis que les deux premiers continuaient à s'avancer, malgré un tir de plus en plus abondant.

Ils traversèrent tout le quartier Nord et le centre de la ville, jetant une dizaine de bombes, dont deux ont, fait malheureusement cinq victimes, tandis que ceux qui avaient rebroussé chemin bombardaient sans résultat Essey.

A Nancy, une des bombes est tombée rue Saint-Jean, devant les Magasins Réunis, à une vingtaine de mètres de l'hôtel de l'*Est Républicain*. Des éclats sont allés enfoncer la devanture du salon de coiffure de M. Arthur Caquant. Mme Caquant a eu le crâne fendu. Elle a dû subir l'opération du trépan. Sa fille, Mlle Renée Caquant, dix-huit ans, a été tuée sur le coup.

Dans la rue, entre les Magasins Réunis et le Café de la Paix, un peintre en bâtiment, occupé à badigeonner les volets des Magasins Réunis, M. Joseph Biche, 40 ans, qui se trouvait à Nancy en congé de convalescence, a été tué. Enfin, un vendeur de journaux a été grièvement blessé.

Une autre bombe est tombée rue de la Craffe. Elle a tué un conscrit qui passait là en chantant avec des camarades, M. André Lemay, âgé de 18 ans, et Mme Mulot, 45 ans, antiquaire, rue Braconnot. Deux personnes ont en outre été blessées.

Pris en chasse par nos aviateurs, les Allemands ne demeurèrent au-dessus de la ville que durant quelques minutes.

### Raid aérien sur le littoral belge

Entre dix heures et minuit, mercredi soir, des aviateurs alliés ont volé au-dessus du littoral, jetant de nombreuses bombes sur les positions côtières de Zeebrugge, d'Heyst et de Knocke.

Treize projecteurs électriques fouillaient le ciel et de nombreuses batteries canonnaient, mais les aviateurs se sont retirés apparemment indemnes.

### Un Taube sur Belfort

Un Taube, volant à une grande hauteur, a survolé Belfort lançant trois bombes. Un projectile est tombé sur le Champ de Mars. Il n'y a eu aucun accident de personne.

### Un raid aérien sur Guebwiller et Colmar

Suivant les journaux bâlois, des aviateurs français ont jeté en Alsace des proclamations portant les mots : « Alsaciens, l'Italie collabore à l'écrasement de l'Allemagne. Vive la France ! Vive l'Alsace ! »

Des aviateurs français ont lancé jeudi des bombes sur Guebwiller et Colmar.

### Taube abattu en Alsace

Un avion ennemi a été abattu par un de nos appareils en Alsace. Les deux aviateurs allemands ont été tués.

# L'Affaire Desclaux en Cassation

On sait que le Conseil de revision a rejeté le 28 avril dernier les pourvois formés par l'ancien payeur principal aux armées Desclaux et par Mme Béchoff contre la décision du 1er Conseil de guerre de Paris qui les a condamnés, pour complicité de vols militaires, le premier à sept ans de réclusion et à la dégradation militaire, et la seconde à deux années d'emprisonnement.

L'ancien payeur et Mme Béchoff avaient, ainsi que nous l'avons annoncé, formé de nouveaux pourvois devant la Chambre criminelle de la Cour de cassation qui en a commencé jeudi l'examen.

Le conseiller rapporteur Boulloche a estimé que le pourvoi de Desclaux est irrecevable, un payeur aux armées, assimilé à un militaire, n'étant justiciable que de la juridiction militaire.

En ce qui concerne Mme Béchoff, le pourvoi est au contraire recevable, mais celle-ci ne saurait décliner la compétence de la juridiction militaire, l'article 77 du Code de justice militaire visant tous les prévenus indistinctement lorsqu'il s'agit de délits ou de crimes commis à l'armée en présence de l'ennemi. Toutefois le conseiller Boulloche se demande si le premier conseil de guerre de Paris était compétent, étant donné que les vols ont été commis sur le front.

Me Mornard, qui a soutenu les deux pourvois, a développé les divers moyens déjà soulevés par Me Demange devant le conseil de guerre, et par lui-même devant le conseil de revision.

Puis le procureur général Sarrut, qui occupait en personne le siège du ministère public, a fait connaître ses conclusions.

C'est à tort, a-t-il déclaré, que le premier conseil de guerre de Paris et le conseil de revision ont décidé que Desclaux devait être assimilé à un militaire, à raison de ses fonctions de payeur aux armées.

Néanmoins le Conseil de guerre était compétent pour juger Desclaux, mais uniquement en vertu de l'art. 62 du Code de procédure militaire, visant « les agents appartenant à un service dépendant de l'armée ».

Quoi qu'il en soit, conclut donc le procureur général, le pourvoi de Desclaux est irrecevable.

Il est à remarquer que la distinction faite par le procureur général aurait pu avoir de curieuses conséquences si elle avait été ratifiée par la Cour. Desclaux, en effet, condamné par le Conseil de guerre, mais à qui le Code militaire n'aurait pas dû être appliqué, ne pourrait être dégradé, puisqu'on ne saurait l'assimiler à un militaire ; en outre, le maximum de la peine qui pourrait lui être appliquée en vertu de l'article 405 du Code penal serait de cinq ans de prison.

L'arrêt de la Cour suprême a été rendu vendredi après-midi.

Il édicte que :

1° Le pourvoi du payeur Desclaux est déclaré irrecevable, attendu que Desclaux doit être assimilé à un militaire.

2° Le pourvoi de Mme Béchoff est recevable ; mais, statuant sur le fond, la Cour décide que le Conseil de guerre était compétent pour la juger en vertu de l'article 77 du Code militaire.

# LA SANTÉ DU ROI DE GRÈCE

L'amélioration de l'état du roi est sensible Le catarrhe intestinal a cessé.

Température : 37.

# UNE ANECDOTE

A propos de l'aviateur Warneford dont nous annonçons, d'autre part, la mort tragique, *L'Intransigeant* publiait hier soir, l'anecdote suivante :

Aux Champs-Elysées, la guerre a supprimé les joyeux flonflons, elle a éteint toutes les girandoles électriques qui scintillaient parmi les panaches des marronniers. Pourtant, dans l'un des rares restaurants encore ouverts, quelques femmes de la société, mardi soir, dinaient avec des amis, bien tranquillement.

A une petite table, un Anglais achevait lui aussi de diner, avec deux amis. Au moment où il se lève, l'un des Français a reconnu dans le jeune Anglais Warneford, le héros de l'extraordinaire équipée qui, l'autre jour, a mis bas un zeppelin et son équipage. Aussitôt, les Françaises, bien que ne le connaissant pas, lui adressent de gracieux saluts. Il s'approche, la figure ouverte, avec un bon sourire simple et sain, et posément, en soulevant sa casquette, il dit aux Françaises un merci retentissant « Thank you. » Puis, penché vers les trois charmantes femmes, il les embrasse à pleines joues.

Le nom de Warneford s'était répandu pendant ce temps parmi les dineurs, et vous pensez si l'on a fait à notre jeune Anglais une belle sortie !

# Une Protestation d'Austro-Allemands contre la Barbarie allemande

Environ 600 sujets allemands et autrichiens domiciliés en Angleterre, viennent d'envoyer une lettre au roi d'Angleterre pour protester contre la barbarie teutonne. La police, en examinant la liste des signataires, a découvert que plus de 300 d'entre eux n'avaient pas fait leur déclaration de séjour et les a aussitôt arrêtés.

# Prisonniers Allemands

On annonce qu'un convoi d'environ 900 prisonniers allemands, venant de la région d'Ypres, a été embarqué jeudi, dans l'après-midi, à la gare d'Esquelbecq.

Un autre convoi d'environ 150 prisonniers est passé en gare d'Hazebrouck, jeudi soir. Beaucoup d'entre eux paraissaient très jeunes.

# INFORMATION

## Trois espions condamnés à mort

Cinq individus, trois hommes et deux femmes, ont comparu devant le Conseil de guerre de Dunkerque, sous l'inculpation d'espionnage et complicité.

Les accusés sont : Emile Cauvelier, sujet belge ; Henri Geeraert, de Capelle (Nord) ; Ghyslen, femme Cauvelier, de Capelle (Nord), tous les trois poursuivis comme auteurs principaux ; A. Geeraert, tenancier d'estaminet à Capelle, et Irma Bolle, femme Geeraert, poursuivis pour complicité.

Les trois auteurs principaux ont entretenu des intelligences avec l'ennemi ; à l'aide de signaux : lanternes spéciales et fusées, ils renseignaient la nuit les Allemands sur les mouvements de troupes...

Dans un réquisitoire serré, vibrant, impitoyable, le distingué commissaire rapporteur a réclamé l'application de la loi. « Ces espions ne méritent aucune pitié, car c'est à eux que sont dûs certains échecs partiels et ils ont été la cause de la mort de plusieurs centaines de nos soldats. »

Mes Bouly de Lesdain et Cavrois avaient la tâche difficile de défendre les accusés.

Après de longs débats, le Conseil de guerre s'est réuni à huit clos et à l'unanimité Cauvelier Emile, Geeraert Henri et la femme Cauvelier, reconnus coupables ont été condamnés à mort.

Geeraert A. et Bolle Irma, femme Geeraert ont été acquittés.

Après les plaidoiries, A. Geeraert qui seul, avait répondu à l'invite du président, demandant selon l'usage, si les accusés avaient à dire quelque chose pour leur défense, avait affirmé qu'il était innocent.

L'arrêt a été rendu dans un silence profond.

◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆

# LES FEUILLETONS

DU

## Petit Havre

*La Reine des Montagnes*, de M. Henri Germain, arrive bientôt en fin de publication.

Pour remplacer ce feuilleton, qui a obtenu le plus vif succès, nous avons fait choix d'un roman très pathétique :

## VISION ROUGE

Son auteur est M. Georges Maldague, dont nos lecteurs ont apprécié dès longtemps les rares mérites de romancier.

**VISION ROUGE** n'est point un roman de la guerre. Mais c'est une œuvre de fine et pénétrante psychologie, d'une intrigue sans cesse renouvelée, très ingénieuse, très émouvante, très poignante.

Elle sera suivie avec un intérêt croissant.

*Le Petit Havre* commencera, ces jours-ci, la publication de

## VISION ROUGE

Par M. Georges MALDAGUE

◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆

# Chronique Locale

## ORPHELINAT DES ARMÉES

Comité pour le Havre et son Arrondissement

### La Journée du 20 Juin

On nous communique la note suivante :

En présence des controverses qui se sont produites, ces temps derniers, autour de la Journée du 20, le Comité du Havre, désirant mettre le public havrais en présence d'une situation aussi claire et aussi précise que possible, décide de remettre à une date ultérieure, mais prochaine, la vente qui avait été primitivement fixée au dimanche 20.

L'organisation de cette vente, qui était prête à fonctionner, ne subira pas de modifications et les dévouées dames vendeuses sont instamment priées de bien vouloir conserver leur concours au Comité.

Le concert du Jardin Saint-Roch, au profit de l'œuvre locale, est maintenu.

## CONSEIL DE RÉVISION

Le *Conseil de Revision* de la *Classe 1917* (comprenant les *Ajournés* des classes 1913, 1914 et 1915, ainsi que les *Réformés* (du 2 août au 31 décembre 1914), aura lieu au Havre, à l'Hôtel de Ville (salle Ouest) aux dates et heures ci-après :

**Samedi 19 Juin**

A 10 h. 30 : Réformés (classes 1887 à 1914 incluse) des communes de *Graville*, *Bléville*, *Sainte-Adresse* et *Sanvic*.

A 14 heures : Ajournés et Classe 1917 du *6e Canton du Havre*.

## Morts au Champ d'honneur

M. Gaston Leblic, 30 ans, artilleur, originaire d'Autretot, a succombé le 6 juin, à Becordel, des suites de blessures reçues au combat. Sa veuve habite Le Havre.

La famille de M. Albert Bertot, demeurant à Montivilliers, rue de la Poissonnerie, vient d'être avisée que M. Albert Bertot, soldat au ...e régiment d'infanterie coloniale a été tué à l'ennemi dans la Marne.

### Citation à l'Ordre du Jour

*De la Division*

Nous apprenons que M. Pontas, maréchal des logis au 50e régiment d'artillerie, 42e batterie, agent de liaison, vient de faire l'objet d'une citation à l'ordre de la division. Cette citation est ainsi libellée : « A toujours fait preuve de courage et de vaillance, notamment au cours des combats dans les régions de H... et de Z..., n'hésitant jamais, même sous les feux les plus violents, à assurer les liaisons et à réparer les fils téléphoniques coupés par les obus. Toujours dévoué et prêt à marcher. Excellent sous-officier sous tous les rapports. »

Ajoutons que depuis peu le maréchal des logis d'artillerie Pontas a été l'objet d'une nouvelle citation à l'ordre du jour pour avoir ramené à l'arrière, aidé de l'un de ses camarades, un officier tombé suffoqué par les gaz asphyxiants et que l'on a pu rappeler à la vie.

M. Pontas habite le Havre. Il fait partie, depuis de longues années, du personnel des magasins du *Dé d'Argent*.

M. Frédéric Ozenne, demeurant à Bolbec, rue Azarias-Selle, soldat au 36e régiment d'infanterie, a été cité en ces termes à l'ordre du jour de la division :

« Faisant partie d'un détachement chargé d'un coup de main de nuit, a fait preuve d'une grande bravoure pendant la durée de l'opération, au cours de laquelle plusieurs Allemands ont été abattus et cinq autres faits prisonniers. »

*Du Régiment*

M. Fernand Leleu, demeurant à Fontaine-le-Bourg, soldat au 129e régiment d'infanterie, a été cité en ces termes à l'ordre du jour de son régiment :

« Le chef de bataillon commandant provisoirement le régiment cite à l'ordre du régiment le soldat de 2e classe Fernand Leleu, 3e compagnie, pour le calme et le sang-froid avec lesquels il a accompli, sous un bombardement violent, les missions particulières qui lui ont été confiées. »

M. Fernand Leleu s'est engagé au début de la guerre, à l'âge de 18 ans.

⁂

C'est avec plaisir que nous relatons la citation à l'ordre du jour concernant M. Emile Lefebvre, demeurant à Montivilliers, rue du Docteur-Bonnet, n° 1, soldat au 165e d'infanterie, pour s'être dévoué plusieurs fois pour aller retirer ses camarades blessés dans les réseaux.

Son frère, M. Marcel Lefebvre, sergent au 329e de ligne, entrepreneur de menuiserie à Caen, a été également cité deux fois à l'ordre du jour.

Ces deux braves sont les enfants de M. Louis Lefebvre, ouvrier dans l'usine Félix Hubin depuis près de trente ans.

### Nouvelles militaires

Le colonel d'infanterie Lardenelle est nommé, à titre temporaire, général de brigade.

Infanterie (réserve). — Au grade de capitaine, M. Frémont, du 239e passe au 28e.

Au grade de lieutenant, M. Collin, du 274e, passe au 24e ; M. Cesne, du 239e, maintenu.

Au grade de sous-lieutenant, MM. Sutton, Lamiraud, Attonaty, Flamact, Bantz, Hérault, Castelli, du 239e ; Erhmann, Helbig, Dupuy de la Badonnière, du 274e, maintenus.

Mutations. — Le sous-lieutenant de réserve Sarda, du 39e passe au 226e.

M. Guifiray, lieutenant-colonel du 119e territorial, passe au 36e d'infanterie, comme commandant du dépôt commun.

## Alliance Franco-Belge

### UNE CONFÉRENCE DE M. LOUIS BARTHOU

L'Alliance franco-belge, présidée par M. Th. Steeg, sénateur, ancien ministre, et placée sous le haut patronage de MM. le baron Guillaume, ministre plénipotentiaire de S. M. le roi des belges, Louis Barthou, ancien président du Conseil des ministres, et Dalimier, sous-secrétaire d'Etat au ministère des Beaux-Arts, a pour but immédiat de venir en aide aux Belges restés en Belgique. Nous disons « but immédiat », parce que cette Association est appelée à survivre aux hostilités en vue d'entretenir et de fortifier, dans tous les domaines, les relations amicales entre la France et la Belgique.

Les 7 millions de Belges demeurés dans leur Patrie souffrent tous du joug qui les opprime ; mais à cette oppression, pour plus d'un million d'entre eux, s'ajoute l'indigence et bientôt la famine si l'on ne vient à leur secours.

Au souffle de l'admirable solidarité qui, dans le malheur, a engendré l'union sacrée de tous les Belges, une œuvre, appelée « Comité national de secours et d'alimentation » s'est constituée à Bruxelles, au début des hostilités, sous l'initiative de M. Max, l'héroïque bourgmestre de la capitale. Cette œuvre distribue aux indigents une ration quotidienne d'un bol de soupe et d'une miche de pain de 250 grammes. Jusqu'à présent, elle a été alimentée par les libéralités de tous les Belges aisés et par les œuvres de la bienfaisance publique ou privée. Mais, la guerre durant, les ressources de ces patriotes et de ces œuvres vont s'épuisant chaque jour. Le moment est venu, pour parer à la situation, de faire appel à toutes les générosités.

C'est au Comité national de secours et d'alimentation que l'Alliance franco-belge (dont le siège est à Paris, 58, rue de la Victoire) s'est proposée de venir en aide sans aucun retard et dans la plus large mesure. Elle organise des conférences dans ce but et notamment, pour le samedi 3 juillet, une réunion au Havre, au Théâtre municipal. Celle-ci sera honorée de la présence des ministres belges résidant à Sainte-Adresse et de celle d'un membre du Conseil des ministres français.

M. Louis Barthou y fera une conférence sur la Belgique et la guerre.

Nous ne doutons pas que les Havrais se fassent un plaisir d'aller en grand nombre écouter la parole de l'éminent conférencier ; ils s'associeront aussi, par leur présence, à une manifestation de sympathie envers la vaillante nation belge.

### Contre les Gaz asphyxiants

Le meilleur, le plus pratique et le moins coûteux des masques contre les gaz asphyxiants est le **Masque Electra**.

Il est muni de lunettes incassables et peut s'adapter à tous les visages. Il contient un coton chimique interchangeable dont les principes actifs, inaltérables, arrêtent les effets néfastes des gaz asphyxiants. — Prix : 3 francs.

Dépôts : Pharmacie Principale, 28, place de l'Hôtel-de-Ville ; Pharmacie des Halles-Centrales, 56, rue Voltaire.

### Le Poisson peut-il faire défaut ?

Au moment où les prix de certains produits nécessaires à l'alimentation augmentent, on s'est demandé si le poisson, ressource particulièrement intéressante, ne serait pas susceptible de manquer.

Il est certain, en effet, que par suite de diverses considérations, dues à l'état de guerre, la pratique de la pêche s'est sensiblement ralentie sur nos côtes, et les ports qui approvisionnent les villes de l'intérieur et notamment Paris, ont considérablement réduit leurs expéditions.

Comment remédier à la situation ? Le Syndicat des mandataires aux Halles a exposé la question au sous-secrétaire d'Etat à la Marine marchande. La solution paraît être dans l'importation du poisson étranger.

L'Angleterre, grâce à ses côtes, grâce à son outillage, pêche plus de poissons qu'il n'en faut pour ses propres besoins. D'autre part, il est certaines espèces de poissons, comme la dorade, très estimée chez nous, que les Anglais ne mangent pas Pourquoi ne pas faciliter les arrivages du poisson d'Outre-Manche ? A l'heure actuelle, nous recevons bien du poisson d'Angleterre, mais relativement en petite quantité. Les tarifs de douanes, très élevés, deviennent en certains cas complètement prohibitifs. Ils sont, d'ailleurs, bizarrement établis : C'est, par 100 kilos : 15 francs pour les langoustes et les homards, 10 francs pour les saumons, 5 francs pour les mulets et brêmes, et 20 francs pour les maquereaux et les harengs.

De sorte que les poissons de luxe sont frappés d'un droit d'entrée moindre que celui qui grève les poissons communs.

Ces mesures avaient été prises en temps de paix pour protéger la pêche française. Mais si nous sommes menacés de manquer totalement de poisson et, étant donné les circonstances exceptionnelles que nous traversons, pourquoi ne pas dégrever le poisson provenant de l'Angleterre, ou tout au moins établir des droits de douane proportionnels à la valeur de la marchandise ?

La suppression, ou même la modification temporaire de ces droits, permettrait aux négociants anglais d'expédier leur poisson en plus grande quantité et de suppléer ainsi à l'insuffisance de la pêche française.

Il serait en outre nécessaire — que le poisson vienne des côtes anglaises ou françaises — d'améliorer le service des transports. Leur durée actuelle ne permet pas toujours à la marchandise d'arriver en bon état et l'on comprend que certains pêcheurs et mareyeurs hésitent à l'envoyer à Paris ; ils courent moins de risques en la vendant sur place. Les pouvoirs publics ne manqueront pas de se préoccuper de ces questions qui se rattachent si étroitement au difficile problème de l'alimentation.

### Conférence Patriotique

Le major Munaut, de l'armée belge, qui a combattu les Allemands à Liége, à Anvers et sur l'Yser où il a été blessé, donnera à ses compatriotes une conférence patriotique, dans laquelle il parlera en français et en flamand de la patrie absente et des devoirs du Belge méritant ce nom.

Tous les Belges de 18 à 40 ans y sont conviés.

La conférence aura lieu le lundi 21 juin, à 4 heures, à la salle « Omnia », boulevard de Strasbourg.

De belgische majoor Munaut die de Duitschers bevochten heeft te Luik, te Antwerpen en aan den Yser, waar hij gekwetst gerweest is zal aan zijne landgenooten eene voordracht van vaderlandsliefde geven sprekende over het afwezige vaderland en van de plichten der Belgen dezer naam waardig.

De Belgen van 18 tot 40 jaren zijn er toe uitgenoodigd.

De voordracht zal plaats grijpen den Maandag 21 Juni, om 4 uren, in de zaal Omnia, boulevard de Strasbourg.

### Comité Municipal des Réfugiés

Le Comité municipal adresse un nouvel et très pressant appel à ses concitoyens disposant de chambres, appartements ou villas à louer au Havre ou dans la banlieue de bien vouloir venir se faire inscrire à l'Hôtel de Ville, aile Ouest.

Il serait également reconnaissant aux personnes qui voudraient bien lui apporter des berceaux, matelas de lits d'enfants ou voitures. Il remercie à l'avance les donateurs.

### Le Vapeur américain *Gulflight*

Nous avons signalé l'arrivée dans le port de Rouen du vapeur américain *Gulflight*, qui fut torpillé dans les circonstances qu'on sait par un sous-marin allemand. Ce bâtiment est actuellement amarré au bassin aux pétroles d'où il va du reste, incessamment, repartir pour l'Angleterre.

Le capitaine Smith, qui commande le *Gulflight*, a été amené à fournir quelques précisions sur le torpillage de son navire, un bateau neuf de 3,200 tonnes de jauge nette, de 385 pieds de longueur et qui allait de Port-Arthur (Texas) à Rouen, avec un chargement de pétroles raffinés.

Il y avait 36 hommes à bord. Le navire partit le 10 avril de Port-Arthur. Le 1er mai, vers onze heures du matin, il rencontra un vapeur anglais en patrouille. A midi 45, l'équipage aperçut un sous marin sur babord avant faisant route dans la direction du *Gulflight*. A peu de distance du bâtiment, le sous-marin plongea et on ne le vit plus. A trois quarts de mille en avant se trouvait un vapeur anglais et un autre était tout près à tribord.

A midi 50 exactement, le *Gulflight* était atteint par une torpille sur son avant tribord La torpille explosa à l'intérieur du navire en provoquant une colonne d'eau colossale qui retomba sur la passerelle du navire. Celui-ci ne tarda pas à donner de l'avant et on décida de l'abandonner Tout le monde prit place dans les embarcations du bord sauf un matelot et le marconiste qui, ayant voulu sauter à la mer, se sont noyés.

Les embarcations furent prises en remorque par un des navires anglais qui croisaient dans les parages et amenées à Sainte-Mary Iles Scilly. Le lendemain, le capitaine du *Gulflight*, M. Alfred Gunther, recueilli à bord du bâtiment-remorqueur, se trouvait subitement indisposé et mourait vraisemblablement des suites des émotions éprouvées.

Quant au bateau torpillé il avait été perdu dans la brume et on le croyait coulé, quand un des vapeurs-patrouilles l'ayant rencontré, le ramena au mouillage de Sainte-Mary.

Le *Gulflight*, dont le capitaine Smith, second à bord, prit alors le commandement, fut allégé et réparé. On vida ses deux citernes avant, et ainsi délesté de 1,500 tonnes environ, le navire put continuer sa route sur Rouen avec le reste de son chargement, soit environ 4,800 tonnes de pétrole. Les personnes qui ont pu approcher le *Gulflight* aux bassins aux pétroles, ont pu remarquer à tribord le trou énorme causé dans la coque par la torpille. Un hasard heureux voulut que cette torpille, au lieu de pénétrer dans une des citernes, traversa des fûts vides et ressortit à bâbord. De ce côté, le projectile s'étant éparpillé en explosant, a produit dans la coque plusieurs trous d'inégales dimensions.

A vos CHERS SOLDATS sur le Front et à vos PRISONNIERS

Envoyez « L'IDÉALE »

Pour faire une boisson hygiénique sans rivale, digestive et rafraîchissante. La boîte pour 10 litres, 1 fr. 50.

Dépôt exclusif : Pharmacie du PILON D'OR, 20, place de l'Hôtel-de-Ville.

### Soldat Anglais blessé

Jeudi soir, vers quatre heures et demie, le caporal anglais Cunec F. Wilson, du 2e Bedfordshire regiment, se trouvait dans la gare maritime lorsqu'il fut heurté par un train et précipité sur la voie. Le malheureux eut la jambe droite coupée au-dessous du genou et trois orteils du pied gauche écrasés par une rame d'une vingtaine de wagons.

Il fut immédiatement transporté à l'hôpital anglais du quai d'Escale.

### Sans gêne

Les habitants de la rue de Fleurus étaient justement indignés jeudi après midi, vers quatre heures, lorsqu'ils virent un charretier de la maison Auvray, le nommé Célestin Lehir, âgé de 16 ans, demeurant rue de Bordeaux, 23, venir déverser un banneau d'ordures ménagères devant le numéro 10 de cette rue.

Le gardien de la paix Marical fut requis et vint sur les lieux avec le soldat Datot du 24e pour verbaliser. Mais il se rendit compte que Lehir était en état d'ivresse. Il se refusa à suivre le gardien et proféra des injures à son égard.

Lehir sera poursuivi.

### Un Coup de Canne

Jeudi soir, vers six heures trois quarts, le jeune Mathurin Rueffenlon, âgé de 12 ans, demeurant rue Fulton, 18, se trouvait sur le quai devant le steamer *Amiral-Ponty*, lorsque, selon sa déclaration, un individu s'approcha de lui et le frappa d'un coup de canne au front. Il fut pansé à la pharmacie Mouchet puis conduit à l'Hospice pour la suturation de la plaie.

Une enquête est ouverte.

### Collision sur le Quai

Passant sur le quai de la Marne, jeudi vers midi quarante, le tramway n° 30, conduit par le wattman César Vermare, heurta au passage une locomotive qui débouchait sur le quai. Les dégâts furent purement matériels.

Le wattman a déclaré qu'il n'avait pas aperçu les signaux que lui faisait l'employé du chemin de fer François Gouasdoné.

### Tombé d'un Arbre

Le jeune Georges Bertrand, âgé de dix ans, demeurant à Gonfreville-l'Orcher, route d'Oudalle, s'amusait jeudi après-midi avec des camarades. Etant grimpé dans un arbre, l'enfant perdit l'équilibre et tomba sur le sol d'une hauteur de trois mètres. Il se blessa grièvement à la tête.

Le jeune blessé fut transporté à l'Hospice Général au Havre.

### Vol à Bord

Le nommé Georges Hardy, âgé de 27 ans, demeurant impasse de la Trinité, a été surpris au débarquement du steamer anglais *Weitshure*, alors qu'il portait un kilo de mouton.

L'agent Conchaux a conduit Hardy au commissariat de police de la sixième section et M. Jenot lui a dressé procès-verbal.

### Vol d'une Jument

Le 14 juin, M. Couture, cultivateur aux Loges, a confié à un inconnu pour la conduire à son domicile où elle n'est pas arrivée, une jument bai-brun, provenant de l'armée anglaise, qu'il venait d'acheter à la halle des Ventes, rue Victor-Hugo, au Havre.

Le conducteur est âgé de 45 à 50 ans ; il portait la barbe grisonnante, un complet gris à carreaux, était chaussé de brodequins et coiffé d'une casquette noire à visière. Il est activement recherché.

**M. MOTET DENTISTE, 52, r. de la Bourse 17, r. M.-Thérèse**

## THÉATRES & CONCERTS

### Grand-Théâtre

#### « Les Oberlé »

Qui ne se souvient pas du triomphe du roman qui valut à son auteur, René Bazin, le fauteuil académique ! — Oh ! le vibrant plaidoyer qui plane sur la Germanie comme une chanson de France ! Idéale, éternelle et triste ! La pièce tirée du roman par Ed. Haraucourt est une œuvre hautement littéraire et patriotique où vibre toute l'âme d'Alsace. La petite bête n'est pas morte chez nous : on l'a bien vu. Ah ! ce vieux sentiment de la Patrie, comme il nous étreint toujours ; comme toute la salle frémissante écoute religieusement les dernières paroles d'Ulrich mourant sur le sol français. « Ce pays-ci, voyez-vous, il faut en être parti pour savoir comme c'est bon d'y rentrer. »

Depuis le départ de cette remarquable tournée, pas un jour le succès ne s'est démenti, pas une ville où le public n'ait répondu à l'appel. Admirable enthousiasme qui prouve une fois de plus que dans notre beau pays règne et règnera toujours l'amour de notre France et le culte du souvenir. Ces vertus sont un sûr garant de la Victoire de demain où, comme dans une apothéose, nous voyons notre Alsace et notre Lorraine redevenues françaises.

### Orphelinat des Armées

*Comité du Havre et de son arrondissement*

**Grand Concert au Square Saint-Roch**

Grâce à l'extrême obligeance des autorités militaires, le Comité a pu s'assurer le concours de l'excellente musique du 24e régiment territorial qui se fera entendre au Square Saint Roch dimanche prochain 20 juin, à 4 h. 1/2.

Ainsi que nous l'avons déjà annoncé, Mme Eugénie Buffet, entourée de Mmes Jeanne Provost, de la Comédie Française ; Blanche Dauray, des Variétés ; Sonia Darbell, de l'Opéra-Comique, et de MM. René de Buxeuil, compositeur aveugle, dans ses œuvres ; Jean Deyrmon, du Moulin de la Chanson, et Robert Davin, du Palais Royal, qui ont généreusement répondu à l'appel du Jardin du Blessé, paraîtront au cours de ce concert.

Tous nos concitoyens tiendront à se rendre en foule à cette manifestation artistique et charitable dont le produit intégral sera versé dans la Caisse du Comité régional de l'Orphelinat des Armées. — Prix d'entrée : 0 fr. 25 ; prix des chaises : 0 fr. 25.

### Œuvre du « Jardin du Blessé »

*(9, rue des Ormeaux)*

Aujourd'hui samedi, ainsi que nous l'avons annoncé, un grand concert sera offert aux Blessés des hôpitaux du Havre par la « Chanson aux Blessés » avec le gracieux concours de Mme Eugénie Buffet, dans ses chansons héroïques ; Mlles Jeanne Provost, de la Comédie-Française ; Blanche Dauray, du Théâtre des Variétés ; M. Jean Deyrmon du Moulin de la Chanson, dans ses œuvres ; Mlle Sonia Darbell, de l'Opéra-Comique ; M. Robert Davin, du Théâtre du Palais-Royal, et M. René de Buxeuil, compositeur aveugle, dans ses œuvres.

Le piano d'accompagnement sera tenu par M. Vanypre.

Voici le programme de ce concert :

PREMIÈRE PARTIE. — 1. *Je sais que vous êtes Jolie* (Joullot) ; *Le 75 est à vous* (Christiné), par Mlle Blanche Dauray. — 2. *Mélodies* (G. Fauré) ; *En Avant !* (Pieffer), par Mlle Sonia Darbell. — 3. Le chansonnier Jean Deyrmon, du Moulin de la Chanson, dans ses œuvres. — 4. Mme Eugénie Buffet, dans ses chansons héroïques. — 5. René de Buxeuil, le compositeur aveugle, dans ses œuvres. — 6. *La Belgique* (Zamacoïs) ; *Les Prunes* (A. Daudet), par Mlle Jeanne Provost. — 7. *Kamarades !* (J. Peheu) ; *Oh ! le Théâtre !* (Thénard), par M. Robert Davin.

DEUXIÈME PARTIE. — Tic à-Tic, comédie en un acte de M. Maurice de Féraudy : Madame de Chacornet, Mlle Blanche Dauray, du Théâtre des Variétés ; Joseph Jurnelle, M. Robert Davin, du Théâtre du Palais-Royal.

Dans le jardin, si le temps le permet, Chansons à refrains par Mme Eugénie Buffet et René de Buxeuil.

### Pour les Invalides belges

Les invalides belges de la guerre organisent, pour dimanche prochain 20 juin, une fête champêtre, qui se déroulera, à partir de 15 heures, dans la villa « La Sous-Bretonne », 6, rue du Manoir, à Sainte-Adresse, mise à la disposition de l'Œuvre.

## Communications Diverses

### Circulation sur le Pont 5

Le pont no 5, du canal du Havre à Tancarville (pont du boulevard de Graville), sera interdit à la circulation le dimanche 20 juin, de 8 h. 30 à 17 heures, pour cause de réparations aux voies ferrées des Chemins de fer de l'Etat.

**Université Populaire du Havre** (56, rue du Champ-de-Foire). — Dimanche 20 juin, visite aux travaux du port : travaux des digues extérieures, installations à air comprimé ; quai de marée ; fonçage des caissons.

Les sociétaires désirant prendre part à la visite d'un bateau-hôpital anglais, devront se faire inscrire au local les soirs de permanence. Cette visite aura lieu le 4 juillet, si un navire se trouve en rade.

**Service des Eaux.** — *(Arrêts d'eau).* — Pour visite de robinets d'abonné, la conduite d'eau de la rue de Bordeaux (entre les places St-Joseph et Gambetta) sera fermée aujourd'hui, à dix heures du matin et pendant quelques heures.

## Bulletin des Sociétés

**Société Mutuelle de Prévoyance des Employés de Commerce** au siège social, 8, rue Caligny. — *Téléphone n° 220.*

La Société se charge de procurer à MM. les Négociants, Banquiers et Courtiers, les employés divers dont ils auraient besoin dans leurs bureaux.

Le chef du service se tient tous les jours, à la Bourse, de midi à midi et demi, à la disposition des sociétaires sans emploi.

**Mutuelle Commerciale Havraise.** — Perception des cotisations, demain dimanche, de 11 heures à midi, Hôtel de Ville, Salle G.

## Bulletin des Sports

### Athlétisme

*Havre Rugby Club.* — Demain dimanche, entraînement au bois, à 2 h. 1/2 précises. Les coureurs faisant le déplacement de Caudebec sont tout spécialement convoqués.

Ordre des épreuves : 100 mètres ; lancement des poids ; 400 mètres ; Sauts en longueur ; 800 mètres ; 3,000 mètres.

Les sociétaires désirant aller à Caudebec sont priés de se faire inscrire au cours de cette réunion.

## CHRONIQUE RÉGIONALE

### Sanvic

*Obsèques.* — Hier, vendredi, ont été célébrées, au milieu d'une affluence considérable, les obsèques du jeune soldat Alphonse Dégenétais, décédé à Bourg-en-Bresse, des suites de blessures de guerre.

Les honneurs militaires étaient rendus par un piquet du 24e régiment territorial d'infanterie. De magnifiques couronnes et de superbes gerbes de fleurs avec rubans tricolores recouvraient le cercueil.

Les cordons du poêle ont été tenus par MM. Cornet, adjoint ; Dehaumont, commandant au 72e régiment d'infanterie, en congé de convalescence en suite de blessures ; Grandcamp et Delanoë, conseillers municipaux ; Boivin, président, et Gaudouin, vice-président de la Société de secours mutuels ; Lefebvre, directeur de l'Ecole Jules-Ferry, président de l'Amicale Aimable Leblond ; Lecoq, délégué de la Société des Combattants de Gravelotte et de 1870-71.

Au cimetière, MM. Cornet, Lefebvre et Lecoq ont adressé, en termes qui ont vivement impressionné l'assistance, un suprême adieu au soldat Dégenétais.

Puis la foule s'est écoulée lentement après avoir exprimé ses sympathies et adressé ses condoléances à la famille.

### Sanvic

*Etat-Civil.* — *Naissances.* — Du 1er au 15 juin 1915. — Du 3 : Vivienne Vigor, rue Césaire-Oursel, 34. — Du 7 : Adolfo Regnera, rue Lamoricière, 21. — Du 11 : Alberte Colboc, rue Pasteur, 18. — Du 12 : Suzanne Lefebvre, rue Alexandre, 23. — Du 13 : André Fouache, rue Gambetta, 47. — Du 14 : Madeleine Lefebvre, rue de la République, 3 ; Germaine Vasse, rue Louis-Leprévost, 3.

*Publications de mariages.* — Du 5 : Alexis Borde, électricien à Courbevoie, avenue Gambetta, 38, et Aline Sémel, sans profession, rue Gambetta, 149. — André Lecacheur, journalier, rue Lamoricière, 16, et Gabrielle Goupil, ménagère, mêmes rue et numéro.

*Décès.* — Du 7 : Gustave Lebas, 61 ans, jardinier, rue de Saint-Quentin. — Du 8 : Léon Robert, 4 mois, rue de Tunis, 4. — Du 9 : Sénateur Thomas, 53 ans, journalier, passage Aubourg, 11. — Du 10 : Paul Picot, 57 ans, épicier, rue Cochet, 77. Du 11 : Emile Leger, 34 ans, préposé d'octroi, rue Berthelot. — Du 14 : Alfred Elie, 42 ans, journalier, rue Félix-Faure, 39.

### Montivilliers

*Conseil municipal.* — Séance du dimanche 13 juin (suite et fin) :

*Hospice.* — Le budget primitif et le budget supplémentaire de 1914 avaient présenté les chiffres suivants :

Recettes, 24.990 fr. 43 ; dépenses, 21,659 fr. 80, donnant un excédent probable de 3,330 fr. 63.

Le compte administratif et le compte de gestion donnent :

Total des recettes, 25,221 fr. 62 ; dépenses ordinaires et supplémentaires, 16.920 fr. 89 avec un excédent de recettes de 8.300 fr. 93 reporté au budget additionnel de 1915.

L'excédent de 8,300 fr. 93 pourra permettre quelques travaux indispensables à l'hospice et le remboursement d'un trop perçu de 1,600 fr. environ, réclamé par le département.

Le budget additionnel établi avec les chiffres de :

Recettes, 10.498 fr. 53 ; dépenses, 3,136 fr. 70, présente un excédent de 7,361 fr. 83.

Le budget primitif de 1916 porte : en recettes, 19,981 fr., et en dépenses, 19.855 fr. 40, laissant un excédent de 125 fr. 60.

Ces deux budgets permettent d'assurer largement les services.

*Bureau de Bienfaisance.* — Le budget primitif de 1914 et le budget supplémentaire avaient prévu :

Ensemble des recettes, 15,814 fr. 47 ; ensemble des dépenses, 12,501 fr. 66 ; excédent probable des recettes, 3,312 fr. 81.

Le compte administratif et le compte de gestion donnent comme chiffres définitifs :

Reliquat de l'exercice 1913, 3,511 fr. 11 ; recettes ordinaires, 11,980 fr. 36 ; total des recettes, 15.491 fr. 47.

Dépenses ordinaires, 11,330 fr. 41 ; dépenses supplémentaires, 572 fr. 45 ; total des dépenses, 11.922 fr. 86.

Excédent de recettes reporté au budget supplémentaire de 1915, 3,571 fr. 61.

Le budget additionnel de 1915 se soldant avec un boni de 781 fr. 61, nous n'avons pas de crainte à avoir au sujet du bon fonctionnement.

Le budget primitif de 1916 présente les résultats suivants :

Recettes, 9,761 fr., dépenses, 9,743 fr. 72, soit un excédent de recettes de 17 fr. 28.

Les prévisions de recettes et dépenses qui figurent à ce budget sont très normales et donnent l'assurance que cet établissement pourra secourir convenablement, au cours de l'année 1916, les pauvres de Montivilliers.

*Caisse de Secours de la Compagnie des Sapeurs-Pompiers.* — Le budget primitif et le budget supplémentaire étaient établis comme suit :

Ensemble des recettes, 1,408 fr. 95 ; ensemble des dépenses, 1,154 fr. 72 ; excédent probable des recettes, 254 fr. 23.

Le compte administratif et le compte de gestion donnent les résultats suivants :

Reliquat de l'exercice 1913, 771 fr. 95 ; recettes ordinaires, 619 fr. 50 ; total des recettes, 1,391 fr. 45.

Dépenses ordinaires, 457 fr. 67 ; dépenses supplémentaires, 696 fr. 72 = 1,154 fr. 39 ; soit un excédent de recettes de 237 fr. 06.

La somme de 696 fr. 72 que vous voyez figurer aux dépenses supplémentaires a été versée pour l'achat d'un titre de rente 3 0/0. Inutile donc d'insister sur la situation satisfaisante de la Caisse de Secours.

Le budget additionnel de 1915 ne présentant qu'une recette de 437 fr. 66, sans aucune dépense, il ne nous reste que le projet de budget primitif pour 1916 qui donne les chiffres suivants : recettes, 637 francs ; dépenses, 444 fr. 40 ; avec un excédent de 192 fr. 60, qui continuera à consolider encore les finances de la Caisse de secours de la compagnie des sapeurs-pompiers.

L'examen, pour l'exercice 1914, des budgets et comptes de la Ville de Montivilliers et de ses divers établissements étant terminé, l'honorable rapporteur demande au Conseil de se joindre à la Commission des finances pour donner son approbation des dits comptes et pour remercier M. le maire et MM. les administrateurs des établissements.

La Commission propose encore d'ajouter les félicitations les plus chaleureuses à l'adresse de M. le maire qui, avec un zèle inlassable et toujours à la hauteur des épreuves, a su, malgré les circonstances difficiles de l'état de guerre, mener à bien, avec intelligence et dévouement, la gestion des finances de la ville et réserver à la population tous les avantages d'une administration éclairée et prudente, soucieuse des intérêts de la commune.

Tous les budgets et comptes sont adoptés tels qu'ils sont présentés.

M. le maire félicite M. Lecoq de son remarquable rapport et le remercie à nouveau des félicitations qui lui sont votées par la Commission des finances.

L'ordre du jour étant épuisé, aucun membre ne demandant la parole, la séance est levée à onze heures.

*Examens du Certificat d'études.* — Liste des élèves des Ecoles de Montivilliers ayant subi avec succès les examens du certificat d'études primaires :

Ecole communale de garçons (8) : Fernand Brunet, Maurice Cantais, Pierre Cherfils, Jean Jouin, Gaston Lamurey, Pierre Maillard, Georges Pollet, Bernard Renaux.

Ecole professionnelle (6) : Léon Duchatellier, Roger Gautard, Jean-Jacques Leborgne, Paul Levacher, Jean Person, Charles Romain.

Ecole libre de garçons (4) : Henri Cantais, Marcel Hauguel, Jules Jibault, Gilbert Maze.

Ecole communale de filles (11) : Irène Barray, Marcelle Bucaille, Madeleine Delamare, Jeanne Eudier, Simonne Fidelin, Geneviève Leroux, Francine Leroy, Gisèle Malandain, Marthe Michaux, Emma Rocher, Elise Rose.

Pensionnat Sainte Croix (7) : Laure Carvin, Juliette Blondel, Yvonne Brun, Georgette Guimont, Thérèse Happeday, Thérèse Huber, Laurence Paumier.

Ecole Saint-Sauveur (2) : Jeanne Hautot, Jeanne Malandain.

*Pour les Blessés.* — Depuis la dernière liste publiée, il a été versé à la Mairie par :

Les Grandes Minoteries à fèves de France, à Montivilliers : 80 francs.

La Société des Grandes Minoteries à fèves de France, à Montivilliers : 80 francs.

*Etat-Civil.* — *Naissances.* — Du 11 juin : Juliette Leroux, impasse Gilles. — Du 13 : Denise Gilles, rue du Docteur-Bonnet. — Du 16 : Marie Cantais, route de Gournay, 6.

*Mariage.* — Du 11 juin : Calice-Omer-Abel Helleboid et Berthe Maria Grébert.

*Décès.* — Du 13 juin : Augustine Frébourg, veuve Leroux, 75 ans, sans profession, rue Lemonnier, 3. — Du 15 : Jeanne Folliot, 11 ans, rue Félix-Faure.

*Transcription de décès.* — Eugène Onfroy, décédé le 10 novembre 1914.

### Fontaine-la-Mallet

*Paiement d'allocations, etc.* — Le percepteur se rendra à la mairie, le mardi 22 courant, à 9 heures, pour payer les allocations aux familles de mobilisés et les réquisitions militaires, ainsi que pour recevoir les contributions.

### Saint-Jouin-sur-Mer

*Le Secours national.* — La souscription de la Journée française du secours national a produit la somme de 483 fr. 05 qui a été versée à M. le sous-préfet.

### Les Loges

*Ou est la Jument?* — Le 14 juin, M. Couture, cultivateur, a confié à un individu inconnu pour la conduire à son domicile où elle n'est pas arrivée, une jument baie-brun, provenant de l'armée anglaise, qu'il venait d'acheter à la salle des ventes au Havre.

Le conducteur est activement recherché.

### Lillebonne

*Journée de l'Orphelinat des Armées.* — La vente des insignes en faveur de l'Orphelinat des Armées aura lieu demain dimanche 20 juin.

*Soutiens de famille* — Le payement des allocations aux soutiens de famille aura lieu mardi prochain 22 courant, à neuf heures du matin, pour la période du 11 mai au 7 juin.

*Concerts.* — A l'occasion de l'assemblée qui se tiendra dimanche 20 juin, les musiques de Lillebonne donneront à 4 h. 1/2 du soir, des concerts publics, sur les places Carnot et Félix-Faure.

Voici les programmes :

Place Carnot : *Cadet de Brabant* (Turin) ; *Les Chevaliers de l'Arquebuse* (Boëldieu) ; *Hymne Russe* ; *La Dame Blanche*, fantaisie (Boëldieu) ; la *Marseillaise*.

Place Félix Faure : *Le Drapeau français* (Frédéric) ; *Mélusine*, ouverture (Destrubé) ; *God Save the King* ; *Soirée à Trianon* (Coquelet) ; *La Brabançonne*.

Des quêtes au profit des ambulances de la ville auront lieu pendant ces concerts.

*Etat civil.* — *Décès.* — Du 13 juin : Léopold-Cyrille Fiquet, 62 ans, bûcheron, rue Thiers. — Du 17 : Félix-Auguste Ryaux, 55 ans, chef de magasin, impasse du Havre.

### Fécamp

*Promotion sur le Front.* — M. Adrien Leber, fils de Mme veuve Leber, commerçante, rue du Couvent, à Yvetot, et instituteur à Fécamp, mobilisé en qualité de sous-officier au 36e régiment d'infanterie, a été promu sous-lieutenant sur le front pour sa bravoure et sa belle conduite au feu.

Ces jours derniers, lors d'un combat, le vaillant officier a reçu une blessure légère au genou droit. Il est actuellement en traitement à l'hôpital n° 35, au Touquet-Paris-Plage.

### Rouen

*Trains de Réfugiés.* — Un train de réfugiés du Nord est arrivé jeudi matin, à 11 h. 1/2, à la gare Saint-Sever. Il comprenait 900 personnes, dont 250 enfants environ. C'étaient pour la plupart des habitants de la région d'Armentières.

Le ravitaillement (conserves de viande, pain, café, lait pour les enfants), a été fait comme de coutume par la manutention militaire.

Puis les dames de l'infirmerie de gare (Société de secours aux blessés militaires), assistées des infirmiers militaires et du personnel des volontaires, ont distribué à ces pauvres gens, miséreux pour le plus grand nombre, des serviettes, des mouchoirs, des layettes et des vêtements (robes, jupes, etc.).

Il y avait dans ce train des personnes que le voyage, par la chaleur, avait rendues malades. Elles ont reçu des soins.

M. Morain, préfet de la Seine-Inférieure, M. Labregère, secrétaire général ; M. Haemers, consul de Belgique, assistaient à ce passage de réfugiés.

A midi trois quarts, tout ce monde étant réconforté, le train s'est mis en route pour la Bretagne.

## Le PETIT HAVRE en Voyage

*Dans le but de faciliter à ceux de nos lecteurs qui sont appelés à s'absenter du Havre, soit pour leurs affaires, soit par agrément, la lecture journalière du* **Petit Havre**, *nous avons décidé de créer un service d'abonnements temporaires.*

**Le Petit Havre** *leur sera régulièrement envoyé par la poste, à l'adresse qu'ils nous donneront dans leur demande laquelle devra être accompagnée de timbres-poste ou d'un mandat représentant le montant des journaux que nos lecteurs désirent recevoir à raison de* **1 fr. 50** *par mois pour la Seine-Inférieure et les départements limitrophes et* **2 francs** *pour les autres départements.*

## ÉTAT CIVIL DU HAVRE

### NAISSANCES

*Du 18 juin.* — Léon RENAULT, boulevard de Strasbourg, 98 ; Henri COULON, boulevard de Graville, 323 ; Madeleine LENEVEU, rue Charlemagne, 18.

Le plus Grand Choix
**TISSANDIER**
3, Bd de Strasbourg (tél. 95)
**VOITURES** dep. 47 fr.
**Bicyclettes "Touriste"** entièrement équipées à **150 f.**

### DÉCÈS

*Du 18 juin.* — Albert TASSERIE, 56 ans, employé de commerce, rue Lecat, 35 ; Virginie CROCHEMORE, épouse LEPETIT, 49 ans, sans profession, rue Bazan, 27 ; Roger PIGNOT, 5 ans 1/2, rue des Briquetiers, 6 ; Gabrielle FAYOL, 2 mois, place des Halles-Centrales ; Adélina BANDELIN, veuve GARNIER, 60 ans, sans profession, rue des Remparts, 24 ; Henri LEMELLE, 56 ans, sans profession, à l'Hospice ; Pierre JEAN, 16 jours, à l'Hospice ; Eugène LEMAIRE, 24 ans, ajusteur, rue de Paris, 11 ; Charles MÉNARD, 6 mois 1/2, rue Berthelot, 51 ; Henri LEGRAND, 58 ans, propriétaire, rue de Montivilliers, 105 ; Hélène DUHAMEL, épouse ORANGE, 27 ans, sans profession, rue Bitche, 21 ; Joseph EVEN, 61 ans, capitaine au long-cours, rue du Perrey, 81.

#### MILITAIRE

William FRASER, 31 ans, soldat army service corps (Naval Labour section, st. *Salmo*, Hôpital anglais, quai d'Escale

#### TRANSCRIPTIONS DE DECÈS

Arthur LEROY, 40 ans, clairon au 39e d'infanterie, domicilié rue Voltaire, 34 ; Charles LESCH, 27 ans, gabier breveté, domicilié rue Voltaire, 26 ; André PICOT, 23 ans, maréchal des logis d'artillerie lourde, domicilié rue Molière, 6 ; Charles DUVAL, 34 ans, soldat au 274e d'infanterie, domicilié rue de la Gaffe, 18 ; Marcel ANFRAY, 23 ans, sergent au 9e régiment de zouaves, domicilié rue de la Halle, 30 ; Gaston CHAMBRELAN, soldat au 129e d'infanterie, domicilié rue Lefèvreville, 4 ; Gabriel DRON, 28 ans, soldat au 128e d'infanterie, domicilié au Havre ; Gaston LEROY, 23 ans, soldat au 89e d'infanterie, domicilié au Havre.

Spécialité de Deuil
A L'ORPHELINE, 13-15, rue Thiers
Deuil complet en 12 heures
Sur demande, une personne initiée au deuil porte à choisir à domicile
TÉLÉPHONE 93

Imprimerie du Journal LE HAVRE
35, Rue Fontenelle, 35
LETTRES DE DÉCÈS
Depuis 6 francs le Cent

*Mme Robert MORICE, son fils et la famille* prient les personnes de leur connaissance d'assister au service religieux qui sera célébré le mardi 22 juin, à neuf heures du matin, en l'église Saint-Léonard, de Honfleur, en la mémoire de

**Monsieur Robert MORICE**

tombé au Champ d'Honneur, le 11 mai.

Honfleur, 17 juin 1915. (994)

*Mme veuve Daniel LARDANS, sa mère ; M. Daniel LARDANS* (disparu depuis le 11 septembre) ; *Mme Daniel LARDANS et leur Fils*, ses frère, belle-sœur et neveu ; *la Famille ; les membres de l'Union Culinaire, et les Amis,*

Ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

**Monsieur Robert LARDANS**

que Dieu a rappelé à lui à l'âge de 30 ans.

Et vous prient de bien vouloir assister à ses convoi, service et inhumation, qui auront lieu le samedi 19 juin, à trois heures précises.

> En toi je me confie, ô Eternel !
> Je dis : Tu es mon Dieu ! mes destinées sont dans ta main.
> Ps. 31 v. 15-16.

On se réunira au domicile mortuaire, 11 *bis*, rue d'Alger, Sanvic.

Il ne sera pas envoyé de lettres d'invitation le présent avis en tenant lieu.

(1012z)

**UNION CULINAIRE**

Tous les Sociétaires sont invités à assister aux convoi, service et inhumation de

**Monsieur Robert LARDANS**

qui auront lieu aujourd'hui samedi, à 3 heures précises de l'après-midi.

Réunion au domicile mortuaire, 11 *bis*, rue d'Alger, à Sanvic. (1065)

Vous êtes prié de bien vouloir assister aux convoi et inhumation de

**Monsieur Henri-Ernest LEGRAND**

*Ex-Ouvrier Voilier*

décédé le 18 courant, à l'âge de 58 ans.

Qui auront lieu le 20 juin courant, à quatre heures du soir.

On se réunira au domile mortuaire, 105, rue de Montivilliers.

De la part de :

*M. et Mme H.-Alphonse LEGRAND et leur enfant ; M. et Mme Paul DESHAYES, née LEGRAND, et leurs enfants ; M. et Mme William LEGRAND et leur enfant ; M. Raoul LEGRAND et ses enfants ; M. et Mme PECCATTE, née LEGRAND ; les Familles A. LEGRAND et Auguste LEGRAND, TIERFOIN, LESOUEF, DESHAYES, LEVÊQUE, COUILLARD, ROCHE, SANDRIER et les Amis.*

*Suivant la volonté du défunt, on est prié de n'envoyer que des fleurs naturelles.*

**Vu les circonstances actuelles, il ne sera pas envoyé de lettres d'invitation, le présent avis en tenant lieu.**

19.20 (1011z)

*Les familles LE CERF LEMAITRE, NAIN, DUMESNIL, RENAULT et les Amis, le Directeur et le Personnel de la Société des Extraits Tinctoriaux et Tannants* remercient les personnes qui ont bien voulu assister aux convoi, service et inhumation de

**Monsieur Alexandre LE CERF**

*Mme Albert TASSERIE, la famille et les amis* remercient les personnes qui ont bien voulu assister aux convoi, service et inhumation de

**Monsieur Albert TASSERIE**

*Contremaître aux Tabacs*

### Société anonyme du Grand Skating Havrais

Au capital de 200.000 francs

*Siège social : 123, boulevard de Strasbourg, Le Havre*

En vertu d'une ordonnance rendue le 12 juin 1915, par M. le président du Tribunal civil du Havre, conformément à l'article 25 des statuts, MM. les Actionnaires de la Société anonyme du Grand Skating Havrais sont convoqués en Assemblée générale ordinaire, pour le *Jeudi 8 Juillet 1915*, à 2 heures de l'après-midi (14 heures), dans les bureaux de M. Cognard, 148, boulevard de Strasbourg, Le Havre.

ORDRE DU JOUR

Délibération sur les comptes de l'exercice 1913-1914 ;

Nomination d'administrateurs pour compléter le Conseil d'administration.

Conformément aux statuts, MM. les actionnaires devront, pour assister à l'Assemblée générale, déposer leurs titres cinq jours francs avant la réunion dans un établissement de crédit et en déposer le récépissé dans le même délai au bureau de M. Cognard, 148, boulevard de Strasbourg, Le Havre.

GASTON HERMAD,
3, rue Monmory, à Vincennes.

Faisant élection de domicile chez M. COGNARD, au Havre. R (1015)

Achetez TIMBRE CROIX-ROUGE 15c
10c. affranchissement, 5 c. pour les blessés.

EN VENTE
dans nos Bureaux et chez nos Dépositaires

HORAIRE DU SERVICE
des Chemins de Fer de l'ETAT
Etabli au 11 Avril 1915

*Pour répondre à la demande d'un grand nombre de nos Lecteurs, nous tenons à leur disposition, sur beau papier, le tableau complet des horaires du Chemin de fer, service établi au* **11 Avril 1915.**

Prix : 10 centimes

### Compagnie Normande de Navigation à Vapeur

| Juin | HAVRE | | | HONFLEUR | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Samedi ... 19 | 11 15 | 15 — | — — | 12 30 | 16 45 | — — |
| Dimanche. 20 | 12 — | 16 — | — — | 13 15 | 17 15 | — — |
| Lundi ..... 21 | 13 15 | 17 — | — — | 14 30 | 18 15 | — — |

| Juin | HAVRE | | | TROUVILLE | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Samedi ... 19 | *7 45 | *17 — | — — | *9 30 | *18 30 | — — |
| Dimanche. 20 | *7 45 | 12 — | *17 — | *9 30 | 14 15 | *18 30 |
| Lundi ..... 21 | *7 45 | *17 — | — — | *9 30 | *18 30 | — — |

| Juin | HAVRE | | | CAEN | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Samedi ... 19 | 10 15 | — — | — — | 10 15 | — — | — — |
| Dimanche. 20 | 11 45 | — — | — — | 11 30 | — — | — — |
| Lundi ..... 21 | 12 30 | — — | — — | 12 15 | — — | — — |

Pour TROUVILLE, les heures précédées d'un astérisque (*), indiquent les départs pour ou de la Jetée-Promenade

## NOUVELLES MARITIMES

Le st. fr. *St-Vincent*, ven. de Rouen, est arr. à Oran, le 12 juin.

Le st. fr. *St-Luc*, ven. de Bizerte, est arr. à Cardiff, le 13 juin.

Le st. fr. *Ville-de-Marseille*, ven. de Newport, est arr. à Cardiff, le 15 juin.

Le st. fr. *Léoville*, ven. de Dieppe, est arr. à Grimsby, le 15 juin.

Le st. fr. *Pérou*, ven. du Havre, est arr. à Colon, le 15 juin, à 18 h.

## ÉVÉNEMENTS DE MER

ONWEN (s). — *Fayal, 16 juin* : Le st. ang. *Onwen*, all. de New-Orleans au Havre, est arrivé ici afin de renouveler sa provision d'huile à machine.

### Marégraphe du 19 Juin

| | | | |
|---|---|---|---|
| PLEINE MER | 0 h. 59 | — Hauteur | 6 » 95 |
| | 13 h. 27 | — » | 6 » 75 |
| BASSE MER | 8 h. 28 | — » | 2 » — |
| | 20 h 49 | — » | 2 » 20 |

| | | | |
|---|---|---|---|
| Lever du Soleil.. | 3 h 58 | P.Q. 20 juin | à 14 h 34 |
| Couc. du Soleil.. | 20 h 4 | P.L. 27 — | à 4 h 38 |
| Lev. de la Lune.. | 10 h 47 | D.Q. 4 juill. | à 6 h 3 |
| Cou. de la Lune.. | 23 h 35 | N.L. 12 — | à 9 h 40 |

## Port du Havre

| Juin | Navires Entrés | ven. de |
|---|---|---|
| 17 | st. fr. *La-Dives*, Bloch | Caen |
| — | st. fr. *Deauville*, Abraham | Trouville |
| 18 | st. ang. *Ganges* | Newport-News |
| — | st. ang. *Fagertun*, Bache | Rotterdam |
| — | st. norw. *Ella* | Sunderland |
| — | st. ang. *Sea-Gull*, Christie | Liverpool |
| — | st. ang. *Vera*, Popplewell | Southampton |
| — | st. fr. *Castor*, Huon | Trouville |
| — | st. fr. *Edouard-Corbière*, Jourdren | Trouville |
| | **Par le Canal de Tancarville** | |
| 17 | sloop fr. *Lucien-et-Madeleine* | La Mailleraye |
| — | sloop fr. *Enfant-de-France* | La Mailleraye |
| — | chal. fr. *Rouennais-7*, *Arion*, *Deauville*, *Richelieu* | Rouen |

## MARCHÉS AUX BESTIAUX

### VILLE DU HAVRE

**MARCHÉ AUX BESTIAUX DU VENDREDI 18 JUIN 1915**

| ESPÈCES | AMENÉS | VENDUS Pour la Ville | VENDUS Pour l'extérieur | PRIX du KILOG. de Viande nette sur place QUALITÉ 1e | 2e | 3e |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Bœufs | 18 | 12 | 1 | 2 45 | 2 35 | 2 27 |
| Vaches | 16 | 12 | — | 2 35 | 2 25 | 2 11 |
| Taureaux | » | » | » | » — | » — | » — |
| Veaux | 107 | 95 | 12 | 2 60 | 2 45 | 2 37 |
| Moutons | 490 | 323 | 76 | 2 70 | 2 45 | 2 31 |
| Porcs | — | — | — | » — | » — | » — |
| Chevaux | — | — | — | » — | » — | » — |
| Veaux d'élevage | 8 | — | — | de 35 à 63 fr. | | |
| Totaux | 639 | 442 | 89 | | | |

| PRIX EXTRÊMES | | | |
|---|---|---|---|
| Bœufs | Fr. | 2 60 | à 2 50 |
| Veaux | | 2 80 | 2 30 |
| Moutons | | 3 — | 2 30 |

#### PRIX MOYENS DES CATÉGORIES

*Basés sur le Marché du Havre de ce jour*

| BŒUFS | | MOUTON | |
|---|---|---|---|
| Aloyau .... fr. | 3 20 | Gigots Côtelettes .. fr. | 3 16 |
| Côtes fines, Queue, Noix, Naches | 2 70 | Epaules | 2 80 |
| Bas, Côtes, Epaules | 2 50 | Cou, Poitrine, Ventre | 2 15 |
| Cou, Poitrine, Ventre, Jambes | 2 15 | Porc | » — |
| **VEAU** | | **CHEVAL** (sans os) | |
| Derrière, Côtes, Rognons | 3 10 | Filet | 1 — |
| Poitrine, Epaules | 2 80 | Beefteack | 0 70<br>0 60 |
| Cou, Jarret et Ventre | 2 10 | Le reste | 0 30 |

*Le maire*, CH. VALENTIN, *adjoint*

---

Feuilleton du PETIT HAVRE 130

# La Reine des Montagnes

PAR

Henri GERMAIN

## TROISIÈME PARTIE

— Oui, très bien ; domestique détestable, d'ailleurs.

— L'empoisonneur, sans aucun doute, fit le marquis pensif ; c'est-à-dire le complice de ce Julien Lériot.

Mais un détail me revient qui m'étonne profondément.

Il concerne celle que vous dites être une aventurière, celle que je croyais si fermement être ma fille.

Un jour, je m'en souviens fort bien, cette jeune fille m'empêcha de boire une tisane préparée par Emilio.

Elle insista même assez habilement pour que, dès ce jour, je ne prisse plus rien que de sa main.

Et c'est, d'ailleurs, à partir de cet incident que mon état devint meilleur, que ma santé commença à se rétablir vraiment.

— Cette malheureuse t'aurait donc sauvé la vie sciemment, s'étonna le comte.

— Peut-être.

Et pourtant, cela demeure assez incompréhensible si, comme nous avons tout lieu de le croire, cette fille est la complice de Julien Lériot.

— Nous éclaircirons ce fait tout à l'heure, conclut Paul Duchamp.

Il y a peut-être là matière à circonstances atténuantes.

Laissez-moi donc, mon cher marquis, vous exposer maintenant, en peu de mots, comment nous comptons agir vis-à-vis de Julien et de sa complice.

— Je vous écoute, mon enfant.

L'ex-officier de marine dit alors ce qui avait été résolu entre le comte, Geneviève, Jean Bayaux et lui, la veille même.

Mais il dit aussi quel obstacle vivant et combien impossible à supprimer s'opposait malheureusement à ce qu'on livrât de suite à la justice l'indigne beau-fils du comte de Montlouis.

— Ainsi votre fils est au pouvoir de ce misérable ? soupira le marquis déconcerté.

— Hélas ! et nous ne savons comment lui arracher son secret.

— Je verrai, dit le vieillard songeur, je trouverai peut-être un moyen persuasif.

Cette question réservée, dites-moi ce que je dois faire maintenant ?

— Vous allez descendre au grand salon, avec Geneviève et mon beau-père.

Et comme je vous l'ai dit tout à l'heure, vous ferez appeler, sous un prétexte quelconque le faux comte d'Alcala, et la fausse Inès de Montlouis.

Vous les entretiendrez sans colère, sans rien laisser soupçonner.

Le reste me regarde.

Passez les premiers, et faites appeler les coupables, avant que nous sortions d'ici.

Un instant plus tard, le marquis de Montlouis, son frère, puis Geneviève Duchamp se trouvaient réunis dans le grand salon du château.

Ils causaient en apparence de choses banales.

John annonça bientôt :

— Monsieur le comte d'Alcala de Marchena !

Le pseudo-grand d'Espagne entra souriant, pimpant, l'air très gai.

Mais en apercevant Geneviève et le comte de Montlouis, sa physionomie se rembrunit soudain.

Cependant il s'avança, déférent, vers le marquis, la main tendue.

— Asseyez-vous donc, mon cher comte, dit celui-ci tout en feignant de ne point apercevoir le geste amical de l'aventurier.

— Mademoiselle Inès, annonça John.

La jeune Chilienne pénétra dans la pièce, souriante, elle aussi. Son regard attendri se fixa, très doux, sur celui du vieillard.

— Veuillez prendre place auprès de votre fiancé, lui dit gravement le comte de Montlouis, en venant au-devant d'elle, et l'empêchant ainsi d'approcher le marquis.

La jeune fille s'assit, en effet, auprès de Julien Lériot, entre les deux hautes fenêtres du salon.

Ainsi placés en face du vieillard, du comte et de Geneviève, les deux aventuriers semblaient être devant un tribunal.

— Nous avons à parler de choses fort importantes, commença l'armateur, d'un ton dont la gravité particulière surprit également les deux arrivants.

J'ai de très extraordinaires communications à vous faire, à tous deux.

Vous les connaîtrez dans un instant, lorsque certaines personnes que j'attends seront entrées ici.

Hector, vois donc si nos amis sont arrivés.

Le comte de Montlouis se leva, vint à la porte principale et l'entre-bâilla.

— Ils viennent, dit-il, en la repoussant doucement ; John les attend.

Au moment précis où il reprenait place sur son siège, le domestique parut et jeta d'une voix retentissante ces trois noms :

— Monsieur Paul Duchamp !
Mademoiselle Inès de Montlouis !
Monsieur Jean Bayaux !

A mesure qu'il lançait le nom, le personnage entrait dans la pièce.

Lentement, avec des mouvements raides d'automate, Julien Lériot s'était dressé devant son siège.

Son visage était livide, ses traits décomposés, ses yeux hagards.

D'un seul coup, il avait tout deviné, tout compris.

Au moment où Jean Bayaux pénétrait le dernier dans le salon, il se rua d'un bond vers la sortie, prêt à s'enfuir.

Trop tard : la porte, tirée brusquement du dehors, demeura obstinément fermée, en dépit de tous ses efforts.

D'ailleurs, Jean Bayaux reculait lentement et revenait se placer devant cette porte, tenant un revolver chargé dans sa main droite.

D'autre part, le comte de Montlouis allait se poster en arrière de Julien, entre les deux fenêtres de la pièce, armé lui aussi.

Le faux comte d'Alcala vit tout cela d'un coup d'œil prompt.

Il se sentit perdu et demeura un instant immobile.

Mais, par un phénomène étrange de volonté, toute son audace lui revint, par degrés.

Il s'assit posément, promenant un regard assuré, presque de défi, sur ceux qui allaient être ses juges.

Pendant ce temps, la fausse Inès de Montlouis s'était levée, frissonnante de la tête aux pieds, regardant tour à tour les visages sévères des assistants.

Enfin, elle fit quelques pas en tremblant, puis se laissa tomber à genoux devant le marquis.

— Pardon, Monsieur, gémit-elle, pardon et pitié, je vous en supplie ?

J'avouerai tout.

— Nous allons vous entendre et vous juger sur-le-champ, repartit durement l'armateur.

Dites-nous d'abord qui vous êtes, et comment vous avez connu le misérable dont vous avez accepté de devenir l'infâme complice.

— Oui, oui, Monsieur, je vais tout vous dire.

Je suis Chilienne, de race espagnole, je me nomme Juana Sacramento.

C'était, à Santiago, dans un bal ; il y a huit ou dix mois.

J'étais alors une pauvre fille, un peu folle, d'esprit léger, vaniteuse de ma beauté, comme tant d'autres femmes, amoureuse de plaisirs, mais cependant très honnête.

Deux hommes inconnus m'emmenèrent un soir, dans un somptueux hôtel, et flattant ma vanité, mes désirs de luxe, ils m'entraînèrent trop facilement à les suivre en Europe, où ils me promettaient une situation magnifique.

Ils m'offraient de jouer auprès de vous le rôle sacré d'une fille qui, disaient-ils, était morte depuis quelques mois, mais que vous vous obstiniez à croire vivante.

En acceptant, ajoutaient-ils, je pouvais à la fois devenir immensément riche et accomplir une bonne action.

Je devais apporter le bonheur dans votre maison, faire la joie de votre vieillesse.

Affolée, grisée par leurs paroles insinuantes, j'acceptai leurs propositions.

Et je suis entrée dans votre demeure, comme une voleuse de tendresse, aussi comme une voleuse d'agent, car j'ai mieux compris, plus tard, le but unique de la spéculation de ces deux hommes.

Ils voulaient accaparer votre fortune.

Mais les remords m'avaient atteints depuis longtemps déjà ; j'avais senti, dès les premiers jours, tout le prix de vos bontés.

Et, faut-il vous l'avouer, puis-je le dire sans que vous ayiez horreur de moi, je me suis sentie envahir peu à peu par une véritable reconnaissance, par une affection profonde.

Certes, je suis bien coupable,

**VOTRE INTÉRÊT** est d'acheter votre **EAU DE COLOGNE**

**Aux Caves Phénix**

Vendue 30 0/0 moins cher qu'ailleurs

6 fr. 75 le litre, à 60 degrés — 5 fr. le litre, à 80 degrés

*Maison unique : 115, cours de la République*

RHUM PHÉNIX —:— PHÉNIX DES RHUMS

Scotch Whisky " King George IV "

## VENTES PUBLIQUES

VENTE PUBLIQUE DE COTON

**Le Mercredi 23 Juin 1915,** à 2 h. 30 de l'après-midi, dans la Salle des Ventes publiques de la Bourse, M. F BROT, sequestre-administrateur de la maison allemande S. D. C. Henriquez, de Hambourg, nommé a cette fonction par ordonnance de M. le Président du Tribunal civil du Havre, en date du 5 février 1915, fera vendre publiquement pour compte de qui de droit, en présence de MM. les Représentants des Assureurs français et étrangers, par le ministère de **M. Ferd. Gardye,** courtier assermenté :

Environ 121 balles COTON Colombie, état sain;
» 882 » » Amérique, avarié;
» 64 » » » brûlé
ex-divers steamers.

Les cotons sont visibles : Magasins-Généraux, Docks-Entrepôts. Docks du Canal de Tancarville Docks du Pont-Rouge (quai de Seine). (962)

*Etude de Mᵉ Henry THIOUT, gradué en droit, huissier au Havre, boulevard de Strasbourg, 124, Tél. 5.94.*

VENTE DE SAVON DE MARSEILLE

*A Graville-Ste-Honorine, route Nationale, 201*

**Le Mardi 22 Juin 1915,** à 2 heures 30 du soir, Mᵉ THIOUT, huissier au Havre, vendra aux enchères publiques :

Environ *1,800 kilos de savon de Marseille* par caisses de 50 kilos, plus ou moins avarié par suite d'accident en cours de transport.

*Au comptant* 19.21 (996)

## AVIS DIVERS

*Les petites annonces* **AVIS DIVERS** *maximum six lignes sont tarifées* **2 fr. 50** *chaque.*

**La Papeterie SEINEUR**

de Bolbec, informe sa nombreuse clientèle, que le sieur **GUÉRIN**, son ancien représentant, ne fait plus partie de son personnel. (999)

ON DEMANDE

**Un Opérateur-Electricien**

Muni de Bonnes Références

Se présenter au THÉATRE CIRQUE OMNIA, 5, rue de Phalsbourg, de 11 h. à midi 1/2 (1017)

**ON DEMANDE** un bon Chauffeur de Taxi, ayant la pratique de l'auto. Sérieuses références exigées. — MODERN GARAGE, 28, rue Frédérick-Lemaître. (1004z)

ON DEMANDE

**Un Bon Charron**

S'adresser aux Ecuries AUVRAY et GEFFROY, 35, rue Lamartine. (1021)

**ON DEMANDE** chez entrepositaire ayant clientèle de ville, **Garçon sérieux et actif**, au courant du travail et libéré des obligations militaires. S'adresser au bureau du journal. (989z)

**ON DEMANDE** un Livreur de Lait pour le service de Montivilliers au Havre. Prendre l'adresse au bureau du journal. 19.20 (1008z)

**HOMME DE PEINE**

*Non Mobilisable*, **EST DEMANDÉ** à L'AIGLON, 71-73, rue Thiébaut. — Se présenter de 11 heures à midi ou de 17 à 18 heures, MUNI DE RÉFÉRENCES. (1018)

**ON DEMANDE** Jeune Homme pour faire les courses. Bonnes références exigées. S'adresser chez M. RENOUF, 37, quai d'Orléans. 17.19 (930z)

ON DEMANDE de suite

**Des Ouvriers et des Ouvrières**

*pour la Culotte de cheval. Bon prix de confection*

S'adresser rue Hélène, 116 *bis*. 17.18.19 (934z)

ON DEMANDE

**DES OUVRIÈRES POUR COUDRE A LA MAIN**

66, rue Vauban, Graville. (994z)

Imprimerie du Journal LE HAVRE

**LETTRES DE DÉCÈS EN UNE HEURE**

Depuis 6 fr. le Cent

**DENTIERS** SOLIDES BIEN FAITS par M. **MOTET**, DENTISTE

*52, rue de la Bourse. 17, rue Marie-Thérèse*

**Refait les DENTIERS CASSÉS ou mal faits ailleurs**

Réparations en 3 heures et **Dentiers haut et bas livrés en 5 heures**

Dents à 1 f. 50 - Dents de 12 pʳ 5 f. - Dentiers dep. 35 f. Dentiers haut et bas de 140 pʳ 90 f., de 200 pʳ 100 f.

**Modèles Nouveaux, Dentiers sans plaque ni crochets**

Fournisseur de l'UNION ÉCONOMIQUE

Inlays or et porcelaine, Dents-Pivots, Couronnes et Bridges

**Extraction gratuite pour tous les Militaires**

**AVIS AUX MILITAIRES**

LEÇONS SPÉCIALES pour BREVET DE CHAUFFEURS

Prix Modérés

Les brevets se passent les Mardis et Vendredis de chaque semaine

Ateliers de Réparations et de Constructions. Prix modérés

Le Garage fournit Chauffeurs sérieux

**GARAGE CAPLET** — 34 — RUE DICQUEMARE —8086)

**ON DEMANDE** pour ménage dans Café-Débit **Jeune Fille** ou **Jeune Femme**, le samedi et le dimanche toute la journée. — S'adresser chez M. LEROY, 5, cours de la République, (1013z)

**ON DEMANDE UNE FILLE** à tout faire avec de bonnes références. Bons gages.— S'adresser rue de Vitanval, nᵒ 7, Sainte-Adresse. (1019z)

**ON DEMANDE UNE JEUNE FEMME** de 20 à 25 ans, très propre, pour **Ménage**, de 7 h. 1/2 à midi 1/2, le samedi toute la journée et nourrie à midi. Références exigées. Se présenter à partir de 2 heures. Prendre l'adresse au bureau du journal. (1014z)

**JEUNE FILLE** 19 ans, sachant coudre et repasser désire place de **FEMME DE CHAMBRE**. Références sur place. — S'adresser 142, rue du Perrey. (1000z)

On offre dans Famille

**PETITE CHAMBRE** avec **Pension** à Jeune Employé ou Réfugié Conditions avantageuses. S'adresser, 3, rue Just-Viel. (973)

**ON DEMANDE** *à louer* **deux Maisons** non meublées, situées dans un rayon d'un kilomètre du Casino, boulevard Albert-Iᵉʳ ou du Palais des Régates. S'adresser à la DIRECTION DU GÉNIE ANGLAIS, nᵒ 60, boulevard François-Iᵉʳ. 18.19 958)

**OFFICIERS** anglais, au nombre de 3, restant au Havre, cherchent un **APPARTEMENT** composé de 3 chambres, avec ou sans cuisine, aussi près de la gare que possible.— Ecrire F. W. B., HOTEL TERMINUS, Havre. (1007z)

A VENDRE ou A LOUER

**PAVILLON** boulevard François-Iᵉʳ : quatre chambres à coucher, salle de bains, deux salons et jardin. S'adresser à M. VIOLETTE, 124, Bd de Strasbourg. 19.30mi 8 19 (987)

ON DEMANDE A ACHETER

**MACHINES A TRICOTER**

**longues et rondes.** — S'adresser rue Ernest-Renan, 102, Havre. (1009z)

**OCCASION** A Vendre de Suite Auto-Limousine *Rocher-Schneider* 40 HP. Etat de neuf. Prix avantageux. Prendre l'adresse au bureau du journal. (993z)

A VENDRE

**UN JEU DE BALANÇOIRES**

S'adresser au bureau du journal. (987z)

**A VENDRE** Cause de mobilisation, Bonne **Machine à Coudre** *Singer*, **Bicyclettes** pour Homme et Dame, marque *Peugeot*, un **Poêle Cuisinière.** — On achèterait **Voiture d'Enfant.** — S'adresser 28, rue Dicquemare. (99 z)

**ON DEMANDE** *A ACHETER DE SUITE* **Fonds de Confiserie** de 5 à 6.000 francs et facilités de paiement. — S'adresser à l'étude de **M. A. VILLEBROD,** *Régisseur de biens*, 2, place des Halles-Centrales, le Havre, 1ᵉʳ étage. (1020)

**Ne vous Grattez plus !!**

*Plus de Boutons -:- Plus de Démangeaisons*

**GUERISON ASSUREE** de toutes les Maladies de la peau : boutons, dartres, eczéma, acné, herpès, impetigo, scrofule, ulcères, plaies aux jambes, etc., en employant la

**POMMADE ANTIHERPÉTIQUE LEUDET**

Prix : 1 franc

et le **ROB LEUDET**

LE ROI DES DÉPURATIFS

LE FLACON : 3 francs

EN VENTE :

**Au Pilon D'Or**

20, Place de l'Hôtel-de-Ville, LE HAVRE

**N'ACHETEZ RIEN** SANS VOIR LES PRIX de mes Montres et de mes Bijoux **LELEU**, 40, rue Voltaire — *Téléph 14 04*

*Achat de VIEIL OR, 3 fr. le gr. en échange*

**DÉCORATIONS** Belges et Françaises. — Tous les *ordres* et tous les *rubans* en magasin.

BARRETTES genre Anglais, un ou deux ordres 0 fr 20

**BIJOUX FIX :-: MONTRES LONGINES**

La barrette de la Croix de Guerre est offerte gratuitement à tous les soldats blessés y ayant droit

— EAU PURGATIVE FRANÇAISE —

**" EAU de la ROCA "**

La Reine des eaux purgatives

Entrepôt général :

Pharᶜⁱᵉ-Drogʳⁱᵉ du PILON D'OR

Détail : Toutes Pharmacies

**AU GUI**

94, rue de Paris, 94

**LAMPES ELECTRIQUES de Poche**

Complète....... 3 fr. 50

Piles......... 0 fr. 95

Magasin ouvert le Dimanche

19.20 (963)

En Vente au Bureau du Journal

**FACTURES CONSULAIRES pour le BRÉSIL**

**Imprimerie du PETIT HAVRE**

35, Rue Fontenelle, 35

**IMPRESSIONS**

Commerciales, Administratives et Industrielles

Affiches - Brochures - Circulaires - Cartes

Catalogues - Connaissements

Factures - Memorandums - Registres

Têtes de Lettres - Enveloppes, etc., etc.

Billets de Naissance et de Mariage

**LETTRES DE DÉCÈS**

*Travail soigné et Exécution rapide*

La Pharmacie-Droguerie

**AU PILON D'OR**

Vend et vendra toujours le Meilleur Marché

Buvons les **BONS CIDRES** de la **Gᵈᵉ CIDRERIE HAVRAISE**

187, Bd Amiral Mouchez

*Téléphone, 12.67*

En vente aux **105 DÉPOTS** *et à la Cidrerie*

**CRÉDIT A TOUS**

Montres, Bracelets-Montres, Bijoux de 10 à 500 francs payable par petites mensualités

**AU COMPTOIR D'HORLOGERIE**

46, rue du Champ-de-Foire, 46

(634z)

**Le Petit Havre**

SUPPLÉMENT ILLUSTRÉ

L'accueil fait par tous nos lecteurs et lectrices à notre SUPPLÉMENT ILLUSTRÉ publication illustrée d'innombrables gravures en noir et **EN COULEURS** a été tel, qu'il constitue un succès sans précédent.

Nous avons pris toutes nos dispositions pour obtenir et publier les documents les plus intéressants et les plus précis, **photographies prises sur le front,** dessins de soldats ayant assisté à l'action, etc., de telle sorte que notre ***Supplément illustré*** constituera le vrai Livre émouvant et authentique de

L'HISTOIRE ANECDOTIQUE DE LA **GUERRE EUROPÉENNE**

Nous ne saurions trop recommander à nos lecteurs d'acheter au fur et à mesure les numéros que nous publions et de se faire réserver les numéros suivants chez leur marchand de journaux ordinaire.

La collection sera à un moment introuvable et c'est certainement elle qui constituera pour tous le plus précieux des souvenirs puisque le lecteur y trouvera les traits d'héroïsme des défenseurs de notre sol, l'aspect vrai des combats et la reproduction fidèle des batailles.

SUPPLÉMENT ILLUSTRÉ

**Le Petit Havre**

*formera le véritable Livre Populaire de la Guerre de 1914*

Pas un de nos lecteurs ne voudra oublier d'acheter nos numéros hebdomadaires au

Prix de **5** Centimes

contenant chacun un nombre considérable d'illustrations en noir et en couleurs.

*EN VENTE chez TOUS nos CORRESPONDANTS*

En Vente au Bureau du Journal

**Feuilles de Déclarations de Versement POUR LES RETRAITES OUVRIÈRES**

**MARGARINE " La PRIMROSE "**

Exquise pour la table. Excellente pour la cuisine et moins chère que le beurre. — Dépositaires : **Mᵐᵉ Vve Frémont,** 48, rue de la Halle ; **M. Savalle,** 108, rue de la Mailleraye ; **M. Jouen,** 16, rue Bᵗᵉ-de-St-Pierre ; **M. Lemaire,** 7, rue Paul-Marion ; **M. Binette,** 134, rue Gᵃˡ-Brindeau ; **M. J. Osmont,** 73, rue Cᵃˢ-Delavigne ; **M. Vittecoq,** 77, rue Cᵃˢ-Delavigne ; **M. Guillemard,** 46, rue du Gᵈ-Croissant ; **M. Carpentier,** rue Mᵉ-Thérèse ; **M. Baltazard,** 348, rue de Normandie ; **M. Billard,** rue de Normandie, 272 ; **M. Bruckert,** 149, Cours de la République ; **M. Joly,** 116, Cours de la République ; **M. Dupray,** 86, rue d'Etretat ; **M. Mabille,** place St-Vincent-de-Paul ; **M. Fréchon,** 37, rue d'Estimauville ; **M. Achard,** 140, rue d'Etretat ; **M. Lecanu,** 88, rue Jules-Lecesne ; **M. Lenoir,** 7, rue Lesueur ; **M. Grouard,** charcutier, à Sanvic, rue de la République. Ma S 5631)

## Le Service des Chemins de Fer

Service établi au **11 Avril**

HAVRE à DIEPPE par CANY et FECAMP et vice vers

| STATIONS | 1 2 3 | 1.2.3 | 1.2.3 | 1 2 3 | 1.2.3 | 1 2 |
|---|---|---|---|---|---|---|
| **Le Havre**......dép. | — — | 7 35 | 13 35 | 16 30 | 18 5 | 20 3 |
| Graville-Ste-Honorine | — — | 7 42 | 13 42 | 16 35 | 18 12 | 20 3 |
| Harfleur | — — | 7 48 | 13 48 | 16 40 | 18 19 | 20 4 |
| Roue les | — — | 7 55 | 13 55 | 16 44 | 18 24 | 20 4 |
| Demi-Lieue | — — | 7 58 | 13 58 | 16 48 | 18 27 | 20 5 |
| **Montivilliers** | — — | 8 2 | 14 2 | 16 51 | 18 30 | 20 5 |
| Epouville | — — | 8 9 | 14 9 | 16 57 | — — | 21 |
| Rolleville | — — | 8 15 | 14 17 | 17 5 | — — | 21 1 |
| Turretot-Gonneville | — — | 8 24 | 14 26 | 17 13 | — — | 21 2 |
| Criquetot-l'Esn | — — | 8 33 | 14 35 | 17 21 | — — | 21 3 |
| Ecrainville | — — | 8 40 | 14 42 | 17 27 | — — | 21 4 |
| Goderville | — — | 8 49 | 14 52 | 17 34 | — — | 21 5 |
| **Les Ifs**......ar. | — — | 8 58 | 15 1 | 17 42 | — — | 22 |
| dé. | — — | 9 2 | 15 6 | 17 44 | — — | 22 7 |
| **Fécamp**......ar. | — — | 9 16 | 15 20 | 17 56 | — — | 22 2 |
| dé. | 5 30 | 9 32 | 15 32 | — — | — — | — — |
| Fécamp-St-O | 5 42 | 9 38 | 15 38 | — — | — — | — — |
| Colleville | 5 57 | 9 45 | 15 45 | — — | — — | — — |
| Valmont | 6 15 | 9 52 | 15 52 | — — | — — | — — |
| Ourville | 6 39 | 10 4 | 16 4 | — — | — — | — — |
| Grainville-la-T | 6 53 | 10 13 | 16 13 | — — | — — | — — |
| **Cany**......arr. | 7 » | 10 20 | 16 20 | — — | — — | — — |
| dép. | 7 10 | 10 23 | 16 23 | — — | — — | — — |
| St-Vaast-B. arr. | 7 30 | 10 35 | 16 35 | — — | — — | — — |
| dép. | 7 55 | 10 40 | 17 7 | — — | — — | — — |
| Héberville | 8 6 | 10 52 | 17 28 | — — | — — | — — |
| St-Pierre-le-V | 8 16 | 11 2 | 17 51 | — — | — — | — — |
| Luneray | 8 27 | 11 13 | 18 23 | — — | — — | — — |
| Gueures-Brachy | 8 35 | 11 21 | 18 40 | — — | — — | — — |
| Ouville-la-Riv | 8 45 | 11 31 | 19 » | — — | — | — — |
| Offranville | 8 57 | 11 43 | 19 30 | — — | — — | — — |
| Petit-Appeville | 9 6 | 11 52 | 19 40 | — | — — | — — |
| **Dieppe**......arr. | 9 13 | 12 » | 19 49 | — — | — — | — — |

| STATIONS | 1 2.3 | 1.2.3 | 1 2.3 | 1.2.3 | 1 2 3 | 1.2. |
|---|---|---|---|---|---|---|
| **Dieppe**......dép. | — — | 6 26 | 11 49 | — — | — — | 17 5 |
| Petit-Appeville | — — | 6 32 | 11 55 | — — | — — | 18 |
| Offranville | — — | 6 40 | 12 3 | — — | — — | 18 31 |
| Ouville-la-Riv | — — | 6 52 | 12 15 | — — | — — | 18 53 |
| Gueures-Brachy | — — | 6 59 | 12 22 | — — | — — | 19 11 |
| Luneray | — — | 7 6 | 12 29 | — — | — — | 19 31 |
| St-Pierre-le-V | — — | 7 15 | 12 38 | — — | — — | 19 56 |
| Héberville | — — | 7 25 | 12 48 | — — | — — | 20 2 |
| St-Vaast-B......ar. | — — | 7 36 | 12 59 | — | — — | 20 3 |
| dé | — — | 7 53 | 13 10 | — — | — — | 21 1 |
| **Cany**......ar | — — | 8 4 | 13 22 | — | — — | 21 2 |
| dé. | — — | 8 7 | 13 33 | — — | — — | 21 3 |
| Grainville-la-T | — — | 8 15 | 13 46 | — — | — — | 21 38 |
| Ourville | — — | 8 24 | 14 4 | — — | — — | 21 47 |
| Valmont | — — | 8 33 | 14 22 | — — | — — | 21 5 |
| Colleville | — — | 8 40 | 14 37 | — — | — — | 22 3 |
| Fécamp-St-O | — — | 8 46 | 14 50 | — — | — — | 22 9 |
| **Fécamp**......ar. | — — | 8 52 | 14 56 | — — | — — | 22 15 |
| dé. | 5 22 | 9 21 | 15 21 | — — | 18 17 | — — |
| **Les Ifs**......ar. | 5 35 | 9 34 | 15 34 | — — | 18 29 | — — |
| dé. | 5 38 | 9 37 | 15 37 | — — | 18 31 | — — |
| Goderville | 5 48 | 9 49 | 15 47 | — — | 18 40 | — — |
| Ecrainville | 5 55 | 9 58 | 15 54 | — — | 18 47 | — — |
| Criquetot-l'Esn | 6 3 | 10 6 | 16 2 | — — | 18 54 | — — |
| Turretot-Gonneville | 6 12 | 10 16 | 16 11 | — — | 19 1 | — — |
| Rolleville | 6 21 | 10 25 | 16 20 | — — | 19 12 | — — |
| Epouville | 6 28 | 10 32 | 16 27 | — — | 19 17 | — — |
| **Montivilliers** | 6 36 | 10 40 | 16 35 | 18 35 | 19 23 | — — |
| Demi-Lieue | 6 41 | 10 44 | 16 39 | 18 39 | 19 27 | — — |
| Rouelles | 6 46 | 10 49 | 16 43 | 18 43 | 19 32 | — — |
| Harfleur | 6 51 | 10 54 | 16 49 | 18 50 | 19 36 | — — |
| Graville-Ste-Honorine | 6 58 | 11 » | 16 56 | 18 57 | 19 41 | — — |
| **Le Havre**......arr. | 7 4 | 11 4 | 17 1 | 19 2 | 19 46 | — — |

HAVRE
Imprimerie du journal *Le Havre*
35, rue Fontenelle.

*Administrateur-Délégué-Gérant :* **O. RANDOLET**

## BULLETIN des HALLES

| COMMUNES | DATES | BLÉS | | | | PAIN | SEIGLE | | ORGE | | AVOINE | | BEURRE | ŒUFS |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Sacs | Prix | Hausse | Baisse | Taxe officielle | sacs | Prix | sacs | Prix | sacs | Prix | | |
| **Montivilliers** | 17 juin | 8 | 32 — | » — | » — | 1 f. 0 45 | — | — — | — | — — | 34 | 23 — | 1 45 | 1 6 |
| **St-Romain** | 12 — | 172 | 34 82 | » — | » — | 6 » 2 40 | — | — — | — | — — | 3 | 21 50 | 2 65 | 10 8 |
| **Bolbec** | 24 mai | 23 | 63 77 | » — | » — | 3 » 1 17 | — | — — | — | — — | 17 | 20 25 | 1 35 | 1 3 |
| **Lillebonne** | 16 juin | 32 | 31 96 | » — | » — | 6 » 2 40 | — | — — | 1 | 23 — | 7 | 27 33 | 1 30 | 1 6 |
| **Gonneville** | 16 — | 49 | 34 72 | » — | » — | 6 » 2 40 | — | — — | — | — — | — | — — | 1 30 | 1 6 |
| **Goderville** | 15 — | 128 | 31 96 | » — | » — | 6 » 2 40 | — | — — | — | — — | 5 | 20 — | 1 25 | 1 5 |
| **Fécamp** | 12 — | — | | » — | » — | 6 » 2 60 | — | — — | — | — — | — | — — | 1 30 | 1 4 |
| **Yvetot** | 16 — | 170 | 31 95 | » — | » — | 1 » 0 42 | 6 | 21 — | — | — — | 5 | 27 40 | 1 25 | 1 5 |
| **Caudeb.-en-Caux** | 12 — | 40 | 63 97 | » — | » — | 6 » 2 50 | — | — — | 4 | 51 | 50 | 20 — | 1 20 | 1 5 |
| **Fauville** | 11 — | 61 | 63 87 | » — | » — | 6 » 2 46 | — | — — | — | — — | — | — — | 1 25 | 1 6 |
| **Valmont** | 16 — | — | — — | » — | » — | 6 » 2 50 | — | — — | — | — — | — | — — | 2 60 | 1 5 |
| **Cany** | 14 — | — | — — | » — | » — | 1 » 0 41 | — | — — | — | — — | — | — — | 2 40 | 1 5 |
| **Yerville** | 15 — | — | — — | » — | » — | 6 » 2 45 | — | — — | — | — — | 6 | 19 — | 2 30 | 1 5 |
| **Doudeville** | 12 — | 70 | 32 — | » — | » — | 6 » 2 45 | — | — — | — | — — | — | — — | 1 15 | 1 5 |
| **Bacqueville** | 16 — | — | — — | » — | » — | 6 » 2 50 | — | — — | — | — — | — | — — | 2 20 | 1 5 |
| **Pavilly** | 10 — | 12 | 31 75 | » — | » — | 1 » 0 41 | 2 | 20 50 | 2 | 25 50 | 16 | 22 — | 1 20 | 1 7 |
| **Dieppe** | 15 mai | — | — — | » — | » — | 1 » 0 42 | — | | — | | — | | » — | — — |
| **Duclair** | 15 juin | 6 | 32 — | » — | » — | 1 » 0 42 | 14 | 17 50 | 3 | 26 50 | 20 | 22 25 | 2 40 | 1 55 |
| **Rouen** | 11 — | — | — — | » — | » — | » » » — | 5 | 21 — | 10 | 26 — | 33 | 29 25 | 3 — | 14 73 |
| **Neufchâtel** | 12 — | — | — — | » — | » — | 4 » 1 71 | — | — — | 12 | 27 63 | 18 | 26 50 | 2 50 | 11 50 |

NOTA. — Les prix du Blé s'entendent par 100 kilos à Montivilliers, Saint-Romain, Lillebonne, Gonneville, Goderville, Yvetot, Yerville, Doudeville, Bacqueville, Pavilly Duclair ; par 200 kilos : Bolbec, Criquetot Fécamp, Fauville, Caudebec Cany, Valmont, Saint-Valery.

---

Peut-être aussi vous aurais-je dévoilé plus tôt ma honte et mon crime si je n'avais eu peur de perdre votre tendresse, de ne plus vous voir ; car je vous aimais, Monsieur, comme si vraiment j'eusse été votre fille.

— Malheureusement ! fit le marquis, secrètement touché cependant.

— Pauvre petite ! rectifia Geneviève émue, elle aussi, par la sincérité très simple de la Chilienne, dont le repentir semblait profond

— Avez-vous su que vos misérables complices m'empoisonnaient ? demanda l'armateur.

Sans répondre d'abord, Juana se détourna vers Julien Lériot.

Elle le regarda d'un air craintif, comme sous l'empire d'une terreur insurmontable.

— Allons, parlez, reprit sévèrement le marquis.

Vous voyez bien que cet homme est en notre pouvoir ; il ne peut plus rien contre vous.

— Eh bien, oui, Monsieur, j'avais découvert cette tentative criminelle.

— Pourquoi ne m'avez-vous pas prévenu?

— Je n'osais pas ; j'avais peur de celui qui est là, de don Luis de Caramilla ; il m'avait menacée de sa vengeance si je parlais.

— Il n'y a pas plus de don Luis de Caramilla que de comte d'Alcala, fit remarquer le comte de Montlouis.

Cet homme est un Français, un voleur, condamné déjà aux travaux forcés par les tribunaux de son pays

— Ah ! gémit la Chilienne, dans quelle horrible situation me suis-je placée ?

— Ainsi, poursuivit le marquis, vous saviez qu'on m'empoisonnait et, malgré que vous prétendiez m'aimer comme une fille, vous ne fîtes rien pour empêcher l'accomplissement de ce crime monstrueux ?

Vous mentez donc ; l'étalage de votre prétendue reconnaissance n'est qu'une comédie ; vous ne méritez aucune pitié.

— Oh ! pardon, Monsieur, je suis sincère ; je vous le jure !

Et la preuve c'est que, du jour où je surpris un domestique versant du poison dans votre tasse, je vous suppliai de renoncer aux tisanes préparées par des mains étrangères.

Je vous soignai moi-même, et votre santé commmença de se rétablir dès le lendemain.

— C'est vrai, dit le marquis, devenu pensif.

— Elle vous aurait donc sauvé la vie ? remarqua Geneviève charitablement.

— Oui, peut-être, et je ne l'oublierai pas.

— Pardon, Monsieur le marquis, pitié ! gémit la Chilienne, qui s'écrasait aux pieds du vieillard sans oser lever les yeux sur lui.

— Relevez-vous, dit alors celui-ci, et retirez-vous.

Demain nous aurons décidé de votre sort.

La pauvre fille se releva chancelante ; puis, avec l'aide de Geneviève, elle se dirigea vers la porte.

— Courage ! lui souffla la jeune femme ; je plaiderai pour vous.

Repentez-vous et espérez.

Lorsque la Chilienne fut partie, le marquis commanda d'une voix vibrante :

— Julien Lériot, debout !

L'aventurier se leva, sans émotion apparente.

Il fit deux pas en avant et dit d'un ton très calme, empreint d'une sorte d'ironie persistante, en dépit de sa situation critique :

— A quoi bon jouer une comédie de justice parfaitement inutile ; abordez donc tout de suite la tragédie.

Tous les crimes que vous pourriez me reprocher, je les connais mieux que vous, puisqu'ils son mon œuvre

Les nier serait imbécile et lâche, à présent que vous avez tout découvert.

J'ai joué contre vous tous une grosse partie ; je l'ai perdue sur mon dernier coup de dé. Je suis prêt à payer.

Faites de moi ce que vous voudrez.

Cette assurance cynique démonta un instant le marquis, lui fit perdre son sang-froid.

— Misérable ! fit-il, ne vous repentez-vous pas ?

— J'ai trop d'orgueil pour cela, d'abord.

Et puis, à quoi cela me servirait-il, pratiquement ; car il faut toujours envisager les événements au point de vue pratique.

— Vous pourriez obtenir peut-être une certaine indulgence, risqua Geneviève.

— Merci, Madame, je n'en veux pas.

Je ne voudrais surtout pas la devoir à votre intervention, car, vous le savez déjà, et je vous le répète ici à la face de tous, je vous hais mortellement, plus que jamais.

L'amour insensé que j'avais conçu pour vous fut la cause initiale de mes fautes ; ma haine a fait le reste.

D'ailleurs, vous êtes coupable à mon égard.

En me démasquant à Londres, vous aviez pris un engagement ; or, vous ne le tenez pas, puisque par vous sans aucun doute, tout s'écroule aujourd'hui.

Vous usez du droit de ceux qu'on nomme les honnêtes gens ; j'userai du mien en gardant le secret de l'existence de votre enfant.

— Ah ! mon fils ! s'écria la jeune femme frémissante.

Je vous en supplie, rendez-le-moi et je vous promets que l'on vous fera grâce.

— De quoi, de la vie ?

Je suis assez tranquille à cet égard.

Vous n'oserez pas me livrer à la justice des hommes, car, tous ici, vous redouteriez le scandale que causerait mon jugement.

Si j'étais en présence d'un tribunal, j'affirmerais hautement ma parenté avec vous ; j'exposerais sans ménagements vos démêlés familiaux anciens.

Je pourrais faire un portrait peu flatteur de mon digne beau-père, le comte de Montlouis.

Il fut joueur, dissipateur, malversateur de la fortune de sa fille.

Je puis aussi raconter la fuite de cette fille s'en allant retrouver son amant, la nuit à Harfleur, puis s'enfuyant avec lui et sa mère en Angleterre, pour y vivre en concubinage.

Enfin, je révélerais tout ce que je sais ; je mettrais à nu toutes vos tares toutes vos bassesses et vos fautes.

Si vous ne craignez pas de voir ces secrets livrés à la malignité publique ; si vous ne redoutez pas la mésestime de vos pairs, presque le déshonneur, livrez-moi donc !

— Canaille ! jeta Jean Bayaux.

Julien Lériot eut un haussement d'épaules dédaigneux.

— Si vous ne le faites pas, continua-t-il ; si vous voulez vous faire justice vous-même, vous commettrez, en dépit de vos apparences légitimes, un véritable assassinat.

Nul n'a le droit d'être juge et partie, de s'ériger en justicier de sa propre cause et surtout d'enlever la vie à un homme, fût-ce pour le châtier.

— Dites où est l'enfant, s'écria Paul Duchamp troublé par l'audace et la tranquille assurance du misérable ; dites où est mon fils et nous vous laisserons fuir, nous vous oublierons.

Julien Lériot demeura muet, impassible, un sourire de pitié vint à ses lèvres.

— Oh ! c'est épouvantable ! vociféra l'ex-officier de marine, cet homme est un monstre.

En même temps, il se précipita sur l'aventurier, le saisit à la gorge de ses deux mains crispées.

— Parleras-tu, bandit ? Veux-tu me dire où est mon enfant ?

Allons, parle ou je t'étrangle.

Sans répondre, Julien Lériot, haletant, essaya de se dégager ; il réussit à écarter les mains de Paul.

— Vous allez m'assassiner, dit-il.

— Paul ! Attendez, cria le marquis.

Et sa voix était empreinte d'une telle autorité que son neveu, subjugué, desserra subitement son étreinte meurtrière.

— Julien Lériot, reprit alors le vieillard, je vais vous proposer un marché.

— Faites, je verrai s'il me convient.

— Eh bien, consentez à nous dire ce que vous avez fait de l'enfant de Paul Duchamp et je m'engage, sur l'honneur, à vous laisser la liberté et à vous verser un million.

— Votre proposition est assez habile et bien digne d'un financier.

La somme que vous m'offrez, vous me la deviez déjà, au nom de don Luis de Caramilla, pour vous avoir procuré huit mois de tendresse filiale, d'illusion paternelle.

Vous feriez d'une pierre deux coups ; c'est ingénieux.

— Oh ! s'écria le comte de Montlouis emporté par son indignation, comment cet homme ose-t-il nous railler ainsi. C'est véritablement odieux !

— Peut-être, répliqua Julien ; mais, en tout cas, c'est exact. Les affaires sont les affaires, et M. le marquis s'y entend à merveille. Malheureusement, il m'offre trop peu.

*(A suivre).*

*Vu par Nous, Maire de la Ville du Havre, pour la légalisation de la signature O. RANDOLET, apposée ci-contre*